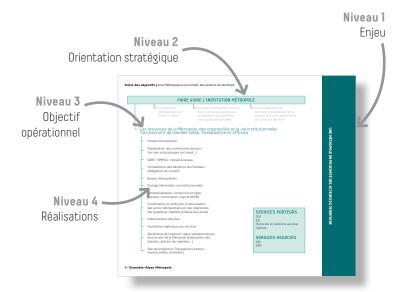


UTILISER CE LIVRET

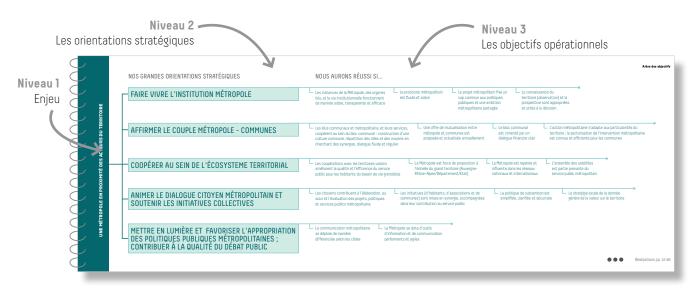
Ce livret est organisé en deux parties :

- Des fiches « enjeux » qui déclinent les orientations stratégiques et objectifs opérationnels;
- Des fiches « réalisations » qui déclinent les actions, outils et projets à mettre en oeuvre pour chaque objectif opérationnel.

Un index en fini de livret vous permet de naviguer dans celui-ci par l'entrée la plus adaptée à l'usage de chacun.



Fiche « réalisation »



Fiche « enjeu »

QU'EST- CE QU'UN « ARBRE DES OBJECTIFS » ?

C'est un outil de pilotage des politiques publiques et des projets. Il permet :

- De rendre explicite notre logique d'intervention, depuis ses grands enjeux jusqu'aux réalisations très concrètes, en passant par les objectifs opérationnels;
- D'« ordonner » des éléments qui constituent une politique publique, afin de la rendre plus lisible : il sépare les registres politiques (enjeux, orientations) et les registres opérationnels (objectifs, réalisations).

QU'EST-CE QUE L'ARBRE DES OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLE ? -

La première version de l'arbre des objectifs de la Métropole a vu le jour en 2017. Il a permis d'articuler les grandes orientations politiques, exprimées par les élus en début de mandat, avec les politiques et interventions métropolitaines, les réalisations effectives et celles en projet.

Les grandes orientations politiques sont fondées sur notre statut de Métropole et

« Notre arbre est vivant. Selon les priorités, il est possible de changer les rattachements de branche, les reformuler, les diviser. » ses prérogatives afférentes (soit les compétences que nous devons exercer) et sur les engagements

de nos élus – au travers par exemple des délibérations cadres adoptées par le Conseil Métropolitain.

Cet arbre sert de fondement au dialogue de gestion qui, chaque année, permet à toutes les directions d'identifier si leurs objectifs sont atteints (en s'appuyant sur le niveau 3 de l'arbre, les fameux « objectifs opérationnels ») et si les moyens humains, financiers et organisationnels sont en phase avec des objectifs.

En 2022, l'arbre a été actualisé à la suite de la définition par la nouvelle majorité de sa feuille de route politique.

QUE TROUVE-T-ON DANS CET ARBRE?

L'arbre des objectifs est donc composé de « branches », avec plusieurs niveaux :

- Des enjeux, qui fixent le cap sur le territoire à long terme ;
- Des orientations stratégiques, qui déclinent ces enjeux dans les compétences métropolitaines à échéance moyen terme (fin du mandat 2026 / 2030);
- Des objectifs opérationnels qui sont les résultats attendus et sur lesquels la métropole à la main; ils sont exprimés en format « sujet verbe complément » pour répondre à la phrase « j'aurais réussi si... ». C'est ce sur quoi les directions sont en mesure de rendre des comptes.
- Des actions, outils et projets à mettre en œuvre pour atteindre ces résultats.

POURQUOI NOUS EST-IL UTILE?

Cet outil sert aujourd'hui de cadrage pour organiser le dialogue de gestion. Il permet également de rendre lisible, sous une forme communicante, les grandes priorités métropolitaines définies à ce jour ainsi que les directions « référentes » des grands objectifs. Il permet notamment d'identifier les coportage et donc de favoriser la transversalité.

NOTRE ARBRE EST VIVANT!

... même s'il reste schématique. C'est d'ailleurs sa principale limite : pour simplifier la lecture, chaque réalisation est attachée à un seul objectif, chaque objectif à une seule orientation...là où, en réalité, ils répondent à plusieurs. Bien que beaucoup de projets interviennent de manière transversale, nous les avons classés ici en fonction de leur objectif « dominant ».

Mais notre arbre est vivant. Selon les priorités, il est possible de changer les rattachements de branche, les reformuler, les diviser. L'arbre est issu d'un recensement à un temps T. Certaines actions sont terminées, d'autres ne sont plus d'actualité et de nouveaux projets et réalisation n'y figurent pas. Notre arbre évolue donc chaque année, au fur et à mesure que le cycle du dialogue de gestion avance.

Le présent document présente l'arbre des objectifs à la fin de l'année 2022.

L'ARBRE DES OBJECTIFS EN CHIFFRES...

58
Orientations stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions, outils et projets à mettre en oeuvre

LES ENJEUX DE NOTRE METROPOLE

UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

UNE MÉTROPOLE DES SOLIDARITÉS

UNE MÉTROPOLE DE SERVICE PUBLIC DU QUOTIDIEN

UNE MÉTROPOLE EN PROXIMITÉ DES ACTEURS DU TERRITOIRE

UNE MÉTROPOLE STRUCTURÉE ET PILOTÉE

UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Pourquoi une Métropole en transition?

... parce que le climat nous oblige et que nos objectifs doivent intégrer les impératifs du climat, ce qui nous impose d'investir dans des mesures d'adaptation, d'atténuation et de limitation des risques, dans les innovations technologiques, mais aussi dans des outils de formation et de participation citoyenne.

5Object

Objectifs stratégiques

23

Objectifs operationnels

175
Réalisations



NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...



Le pilotage et la gouvernance du Plan Air Energie Climat sont assurés ; il engage toute l'action métropolitaine Les acteurs du territoire sont mobilisés et les coopérations pour le plan climat sont renforcées Les habitants du territoire Les sont rendus acteurs de la sor transition écologique put

Les programmes de financements publics sont mobilisés pour soutenir les politiques publiques de transitions et l'action locale

ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au déreglement climatique

 L'évolution des risques naturels est anticipée et une culture du risque systémique est développée Les pratiques agricoles sont réorientées face au changement climatique

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la qualité des ressources en eau potable est améliorée sans attendre Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires

Les rôles de la forêt dans toute sa diversité - dont sa fonction de captation carbone - sont préservés La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée Les espaces naturels sont restaurés et gérés durablement

PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air est monitorée et une stratégie air est mise en oeuvre Des dispositifs tels que la ZFE réduisent le nombre de déplacements en voiture thermique La Métropole Sob pilote la les de planification rédu énergétique (hab

 Sobriété et efficacité énergétique : les consommations énergétiques sont réduites de 22 % entre 2013 et 2030 (habitat : -19%; secondaire : -20%; tertiaire : -17%) La part des énergies renouvelables produites sur le territoire augmente de 35% entre 2013 et 2030 et représente 30% des consommations en 2030 Les réseaux de chaleur sont développés et verdis : mix énergétique ; couverture ENR ; densification / extension ; stabilité des prix...

 La Métropole structure et anime le pôle public de l'énergie

VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES Une stratégie agricole et alimentaire est structurée

 La stratégie forêt est établie avec les territoires voisins et inclut les objectifs de séquestation carbone Une politique ambitieuse sur les déchets est déployée à l'échelle métropolitaine et du bassin de vie : planification stratégique Les déchets sont réduits de 50% sur les OMR, de 10% sur les DMA et la valorisation des déchets augmente de 67% à échéance 2030



PILOTER LES TRANSITIONS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE ET MOBILISER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS

Le pilotage et la gouvernance du Plan Air Energie Climat sont assurés ; il engage toute l'action métropolitaine

Pilotage et animation interne du Plan Air Energie Climat

Animation équipe projet -

Revue de projet DGS + COTECH

Labellisation CIT'ERGIE

Reporting (tableau de suivi de mise en oeuvre)

Indicateurs (construction du tableau)

Observatoire Plan Climat

Gouvernance institutionnelle (COPIL et comité de suivi)

100 Villes climatiquement neutre

Obtention du label

Elaboration Climate City Contract & label « Mission Ville »

AAPs (service contractualisation)

Bilan mi-parcours et révision du plan climat

Etude scénarios de neutralité carbone

Bilan GES

Budget climat

Les acteurs du territoire sont mobilisés et les coopérations pour le plan climat sont renforcées

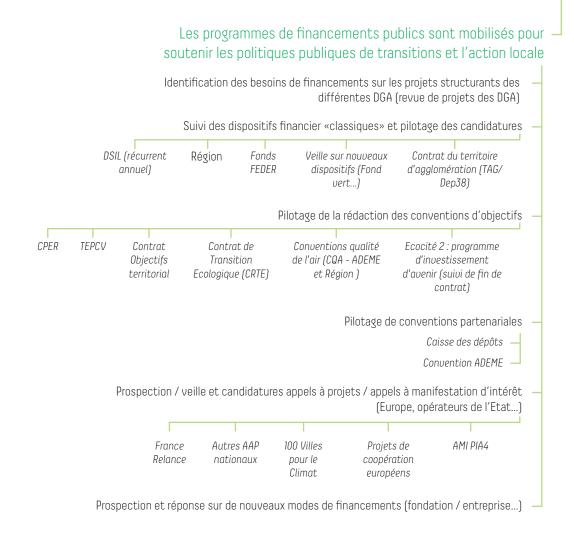
- Mobilisation des communes : charte de mobilisation, animation des plans d'action communaux
- Charte de partenariat (autres acteurs : UGA...)
- Mobilisation des acteurs éco (PACTE éco local, Convention des entreprises pour le climat, stratégie éco...)
- Conseil scientifique
 Plan Climat et Grenoble
 Capitale Verte
- Grenoble Capitale Verte
- Lien avec les territoires voisins
- Marché ALEC

Les habitants du territoire sont rendus acteurs de la transition écologique

- Sensibilisation et accompagnement au changement de pratiques
 - Conversations carbone / Inventons nos vies à bas carbone
 - Réseau des acteurs relais / centre ressources / outillage
 - Agir pour le climat site internet
 - Montée en compétences accompagnement au changement de comportement (Fieulaine)
 - GT Mohlisation des habitants
- Sensibilisation des enfants en milieu scolaire et en dehors (éducation à l'environnement)
- Convention citoyenne pour le climat
- Ateliers de sobriété

MNEI

PILOTER LES TRANSITIONS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE ET MOBILISER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS



ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au déreglement climatique

Caractérisation et catographie des ilôts de chaleurs

Accessibilité des puits de fraicheur

Mise en oeuvre d'une stratégie de territoire d'adaptation au réchauffement climatique

Programmation et mise en oeuvre du Plan Canopée

Programmation Verdissement / désimperméablisation

Mise en oeuvre sur les Espaces publics

Patrimoine arboré

Développement du patrimoine arboré

Diagnostic phyto-sanitaire

Charte de l'arbre

Mutualisation autour de l'arbre : Pilotage service commun / prestations de service / délégation

Etude d'adaptation du patrimoine arboré aux évolutions climatiques

Mise en oeuvre de la Zéro Artificialisation Nette des Sols (ZAN)

Utilisation de la gestion des eaux pluviales pour renforcer/ développer la végétalisation (infiltrations eaux pluviales à la parcelle)

L'évolution des risques naturels est anticipée et une culture du risque systémique est développée

 Approfondissement et diffusion des connaissances sur les risques naturels (impact climatique sur évenement pluvieux intenses, vulnérabilité liée aux risques naturels...)

Anticipation des risques liés au réchauffement (outil prévention des risques et gestion de crise, suivi et alerte des risques torrentiels...)

 Renforcement dispositifs face aux évenements climatiques extrêmes (protection risques torrentiels, systèmes de pompage...)

Soutien à l'activité agricole résiliente (AAP, expérimentation....)

Les pratiques agricoles sont réorientées face au changement climatique

Développement agroforesterie

Accompagnement et formation des agriculteurs agriculture durable (convention chambre agir, espace test...)

Soutien à l'activité agricole résiliente (AAP, expérimentation)

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la qualité des ressources en eau potable est améliorée sans attendre

DUP des deux champs captants

Maitrise des protections des champs captants

Projet de recherche changement climatique / crue (avec Université)

Etudes pour connaitre la ressource

Chlorates / Perchlorates

Vulnérabilité des champs captants

Nappe du Drac (suivi surfacique - analyse qualité)

Evolution règlementaire qualité de l'eau : DCE et PGSSE

Valorisation de communication autour des champs captants + livre de l'eau

Stratégie foncière acquisition de terrains en périmètre rapproché (convention SAFER...)

Préservation de la diversité des sources et des champs captants

Cohabitation des usages dans les périmètres de protection : voies vertes, dessertes forestières

Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires

Aquapôle : Projet « Temps de pluie » et gestion des sousproduits de l'assainissement

Mise aux normes réseau assainissement Sud Grenoblois (Vizille et autres réseaux...)

Réduction des volumes de déversement dans les milieux naturels

Contrôle assainissement non collectif

Amélioration des process de traitement des petites stations d'épuration

Protection et restauration des sites

- Boucle des Sablons
- Contrat vert et Bleu
- Seuil de la Rivoire / Malisol
- Plan Rypisylve / cours d'eau latéraux

Réserves naturelles régionales

- RNR Drac
- RNR Jarrie
- RNR Luitel

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ

Les rôles de la forêt dans toute sa diversité - dont sa fonction de captation carbone - sont préservés

> Etude sur le rôle de protection de la forêt / chantiers de gestion forêt publique

Prévention du risque d'incendie en forêt (protection et sensibilisation des riverains)

Protocole de recherche sur les arbitrages de conflits d'usage en forêt

Accompagnement à l'évolution des pratiques sylvicoles (adaptation de la forêt) + Partenariat inter-professions du bois

Plans de gestion de la forêt sur les sites métropolitains (incluant la protection de la biodiversité) : programme PEFC

La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée

- Capitalisation et partage de la connaissance scientifique (observatoire de la biodiversité)
- Sites d'expérimenation Métro pour la biodiversité
- Charte d'engagement en faveur de la biodiversité
- Communication et sensibilisation
- Animation Contrat Vert et Bleu
- Plan de lutte contre les espèces végétales exotiques (EVEE)
- Fauchage raisonné

Les espaces naturels sont restaurés et gérés durablement

Aménagements PIA (mare pédagogique), Sablons, Premol

Maintenance des espaces naturels et sécurisation (y compris des sites de loisirs)

PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air est monitorée et une stratégie air est mise en oeuvre

Observatoire de la qualité de l'air (ATMO)

Programme de recherche sur la qualité de l'air (MOBIL'AIR...)

Plan d'action métropole respirable

Gestion pic de pollution

Prime Air-bois

La Métropole pilote la — planification énergétique

Mise en oeuvre du schéma directeur énergie : feuille de route pour le mandat

Intégration des objectifs du SDE dans les projets d'aménagement

Recherche de financements (SAR avec la Région et ELENA avec BEI jusqu'en 2024)

Collecte et analyse des données énergétiques

Intégration de la problématique du froid dans le SDE

Des dispositifs tel que la ZFE réduisent le nombre de déplacements en voiture thermique

Infrastructures énergie

Infrastructures charges voitures électriques

Schéma d'opportunité stations GNV

ZFE VUL / PL

Fonds Air Véhicules

Gestion des dérogations

Mise en oeuvre de la ZFE VUL/PL

Contrôle et sanctions

ZFE tous véhicules

Lancement de la ZFE tous véhicules en juillet 2023

Gestion des dérogations

Contrôle et sanctions

Accompagnement au changement de pratiques de mobilité

La part des énergies renouvelables produites sur le territoire augmente de 35% entre 2013 et 2030 et représente 30% des consommations en 2030

- Gestion du fonds chaleur territorial (entreprises et collectivités)
- Accompagnement de la conversion du chauffage pour les particuliers: aide solaire thermique
- Suivi des outils d'aide à la prise de décision: cadastre solaire, géothermique et Thermix (modes de chauffage)
- Solarisation du patrimoine métropolitain avec budget annexe dédié
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour équiper les grandes surfaces en PV

PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Sobriété et efficacité énergétique : les consommations énergétiques sont réduites de 22 % entre 2013 et 2030 (habitat : -19%; secondaire : -20%; tertiaire : -17%)

Déploiement de Métroénergie

Poursuite du défi des écoles à énergie positive

Etablissement d'une stratégie de communication sur la sobriété

Gestion d'un service public de l'efficacité énergétique: communes, entreprises, particuliers

Espaces info énergie

Déploiement des dispositifs MM - copro

MurMur 2 : développement pour les maisons individuelles

Aide au diagnotic & MurMur TPE-PME (pour toutes les entreprises propriétaires de leur bâti)

Groupes de travail tertiaire privé pour accompagner l'application du décret tertiaire

Gestion de la plateforme de valorisation des CEE pour les communes et les bailleurs

Fond de concours rénovation énergétique des bâtiments communaux Les réseaux de chaleur sont développés et verdis : mix énergétique ; couverture ENR ; densification / extension ; stabilité des prix...

- Suivi de la DSP chauffage urbain : classification et densification du réseau, évolution du mix énergétique pour sortie du charbon d'ici 2030, maîtrise du prix pour les usagers
- Réception de Biomax : clôture des marchés
- Développement de petits réseaux biomasse
- Mise en place du réseau d'Exhaure Presqu'ile + Esplanade
- Développement de projets de récupération de chaleur fatale : CHAI de St Egrève, plateforme PdC
- Desserte en chauffage pour les habitants alimentés par les régies de chaleur : continuité du service et maîtrise des tarifs ; démontage réseau de Miribel Lanchatre (non rentable)

La Métropole structure et anime le pôle public de l'énergie

- Animation du pôle public de l'énergie
 - Définition d'une feuille de route pour GEG
- Métropole actionnaire majoritaire de la CCIAG, opérateur de l'éfficacité énergétique dans la gestion énergétique des bâtiments
- Implication dans les petites sociétés ENR (Forest ENR, Energy Citoyenne, Parkosol)
- Relance d'un comité d'usagers énergie différencié selon les sujets

VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES

Une stratégie agricole et alimentaire est structurée

Préservation des espaces agricoles dans les documents de planification

Maintien et renouvellement des agriculteurs pour lutter contre le morcellement

Projet alimentaire élaboré avec nos voisins

Accompagnement filières locales et systèmes de production durables et bas carbone (pôle agroalimentaire isérois, MIN & Abbatoirs)

Accompagnement restauration scolaire

Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement (ex : déchets, santé) La stratégie forêt est établie avec les territoires voisins et inclut les objectifs de séquestation carbone

Développement de la filière bois / bûche locale de qualité (production de bois énergie et de bois de construction)

Schéma de desserte

Forêt Horizon 2030 (stratégie forestière inter territoires à énergie alpine positive)

VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES

Une politique ambitieuse sur les déchets - est déployée à l'échelle métropolitaine et du bassin de vie : planification stratégique

Mise en oeuvre du schéma directeur déchets

Gouvernance interterritoire sur les outils de traitement

Campagne de communication impactante

Les déchets sont réduits de 50% sur les OMR, de 10% sur les DMA et la valorisation des déchets augmente de 67% à échéance 2030

Plan de prévention et de réduction des déchets (réemploi textile et encombrants, compostage, labellisation éco-évenement, kits...)

Plan d'action déchets alimentaires : collecte et compostage

Financement incitatif du service

TEOMI : taxe d'enlevement des OM incitative

- Redevance spéciale pr communes, professionnels

Police intercommunale environnementale déchets

Schéma de réemploi/ressourceries : faire vivre le site PolAir

Exploitation des outils de traitement

Nouveaux outils de traitement

- Centre de compostage de Muriannette / Unité de méthanisation
- Reconstruction des usines de tri
- Reconstruction de l'usine de valorisation énergétique (Athanor)

UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

Pourquoi une Métropole attractive ?

... parce que la qualité de vie, la nature et les paysages, les équipements et les espaces publics remarquables, l'hospitalité, la culture, le sport, l'Université, l'innovation, la recherche scientifique, ou encore l'emploi sont des éléments primordiaux pour le bien-être des habitantes et habitants, le dynamisme économique et le rayonnement international.

Objectifs stratégiques

••••••••••••

29

Objectifs operationnels

150 Réalisations



NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

OEUVRER POUR DES EMPLOIS DURABLES POUR TOUS, EN SYNERGIE AVEC LES ENTREPRISES La Métropole est autorité
organisatrice de l'insertion et de
l'accès à l'emploi sur le territoire et
favorise l'innovation dans ce domaine

Les entreprises sont actrices de l'insertion vuln tout en répondant à leurs besoins de recrutement dura

Les demandeurs d'emploi (les plus vulnérables) sont accompagnés à l'insertion et suivis dans leur insertion professionne durable sur le marché du travail par des actions professionne par des actions par des actions professionne par des actions par des ac

Les freins spécifiques
à l'insertion socioprofessionnelle sont levés
par des actions ciblées

La métropole contribue à l'accueil et l'intégration des migrants et réfugiés

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR
DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

La Métropole pilote une stratégie de transition économique du territoire

La Métropole assure le développement des l'animation économique du territoire et soutient les réseaux

La Métropole accompagne le développement des entreprises sur mesure dans une démarche de développement durable, RSE et économie circulaire

Les porteurs
de projets
créent de
nouvelles
entreprises
sur le
territoire
L'offre fonciè
immobilière re
besoins des e
les acteurs éc
sont accompa

L'offre foncière et immobilière répond aux besoins des entreprises ; les acteurs économiques sont accompagnés vers des aménagements responsables

L'industrie intègre la transition numérique et écologique et crée de nouveaux emplois

La part des nouveaux services et de nouveaux emplois dans l'ESS augmente significativement

Le commerce conforte les pôles de vie et s'adapte aux nouveaux modes de consommation

La logistique urbaine gagne en soutenabilité

SOUTENIR L'INVENTION DES INNOVATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET TECHNOLOGIQUES DE DEMAIN

Les filières et leur logique de mutualisation / synergie sont favorisées

L'écosystème de l'innovation se renforce au service des enjeux envirennementaux et sociaux ; les transferts de technologies se développent Les expérimentations favorables aux transitions sont soutenues

Le numérique est mobilisé comme levier de transformation des entreprises et de création d'emplois / l'ensemble des acteurs a accès au très haut débit

AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET À DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS

La promotion du territoire transforme l'image du territoire grenoblois à l'externe, génère une fierté collective et un sentiment de coresponsabilité avec les acteurs du territoire Le pôle universitaire augmente son attractivité, sa visibilité internationale ainsi que son dialogue avec la Métropole

La Métropole s'affirme à l'international

Une stratégie touristique éco-responsable et innovante conforte le tourisme d'affaires et développe le tourisme d'agrément en lien avec les partenaires du tourisme et les massifs L'offre sportive et culturelle métropolitaine concourt à l'attractivité du territoire

L'offre culturelle contribue au sentiment d'appartenance et à la cohésion territoriale

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR EN AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Les paysages sont intégrés comme élément structurant dans les projets métropolitains

Les grands projets
d'aménagement soutiennent le
développement polycentrique de
la Métropole

L'aménagement économique répond à la stratégie de développement économique et au besoin des entreprises (zones d'activités économiques) Les centres urbains et les centres bourgs sont valorisés et dynamisés La stratégie foncière est définie et mise en oeuvre en adéquation avec les besoins et les projets du territoire



OEUVRER POUR DES EMPLOIS DURABLES POUR TOUS, EN SYNERGIE AVEC LES ENTREPRISES

La Métropole est autorité organisatrice de l'insertion et de l'accès à l'emploi sur le territoire et favorise l'innovation dans ce domaine

> Mise en oeuvre de la politique métropolitaine de l'emploi

> > Organisme intermédiaire de gestion du FSE

Pilotage et animation du volet emploi et développement économique du contrat de ville

Instruction et suivi de la programmation – du contrat de ville et le fond de cohésion sociale

Soutien aux porteurs de projet phase amont du dépôt de dossier

Coordination de l'axe emploi du PNRU : apport de moyens supplémentaires pour l'accompagnement vers l'emploi en RU

1% insertion

Cité de l'emploi -

Les entreprises sont actrices de l'insertion tout en répondant à leurs besoins de recrutement

Dispositif des clauses d'insertion

- Schéma d'achat socialement responsable
- Actions de valorisation des entreprises (trophée de la clause)
- Clauses sur les marchés de service pour toucher un public plus large, notamment féminin
- Réalisation d'actions de recrutement « aller vers »

Actions de recrutement (forum emploi, job dating emplois d'été)

Développement et pérennisation des SIAE

- Appui financier aux porteurs de projets
 - Développement des marchés réservés (cf actions clauses sociales)

GPEC territoriale (métiers sous tension et métiers du futur - plateforme)

- Forum des métiers
- Reprise du réseau méca/méta (promotion, consolidation, recrutement)
- 100 chances 100 emplois

Développement de partenariats entreprises autour d'actions de responsabilité sociétale

OEUVRER POUR DES EMPLOIS DURABLES POUR TOUS, EN SYNERGIE AVEC LES ENTREPRISES

Les demandeurs d'emploi (les plus – vulnérables) sont accompagnés et suivis dans leur insertion durable sur le marché du travail

Accueil et orientation des demandeurs d'emplois en difficulté d'accès à l'emploi

AIVE : Accompagnement individualisé vers l'Emploi PLIE

PLIE: Accompagnement des demandeurs d'emploi

Accompagnement dans les maisons pour l'emploi du territoire métropolitain (hors PLIE)

Mise en relations des participants -PLIE avec les entreprises (portées par les CRE au sein des maisons de l'emploi)

Soutien à l'exercice matériel des missions des Missions Locales et maisons de l'emploi Les freins spécifiques à l'insertion socio-professionnelle sont levés par des actions ciblées

- Territoire Zéro Chomeur de Longue Durée

Plan pauvreté : Actions innovantes menées sur les thématiques : garde d'enfant, maitrise de la langue française, numérique, santé mentale

La Métropole contribue à l'accueil et l'intégration des migrants et réfugiés

Levée des freins à l'accès à l'emploi : maîtrise de la langue française, accès au logement...

Accueil des déplacés en provenance d'Ukraine

Maison de l'hospitalité

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

La Métropole pilote une stratégie de transition économique du territoire

Stratégie de transition économique

Suivi du schéma directeur des espaces économiques (SCOT, PLUI...)

Coopération avec la Région en matière de politique économique, dont déclinaison locale de l'agence régionale et SRDEII

Coopération économique à l'échelle du grand territoire

Outils d'observation et de suivi de l'activité, veille observation informatique économique (Eudonet, observatoire des start-ups, observatoire des locaux commerciaux, observatoire immobilier tertiaire, observatoire des formations...) La Métropole accompagne le développement des entreprises sur mesure dans une démarche de développement durable, RSE et économie circulaire

Accompagnement individuel (porte d'entrée, accès à l'information) et interface avec les politiques publiques métropolitaines (mobilité, énegie, déchets, accessibilité, transition énergétique...)

Mise en place d'un suivi spécifique pour 80 entreprises à enjeux

Formalisation et communication de l'offre de service aux entreprises ; actualisation vers une offre éco-responsable

Promotion des dispositifs d'économie d'énergie et instruction des aides à l'acquisition de véhicules moins polluants (fonds air véhicules)

Promotion des plans de mobilités et actions de sensibilisation

Promotion de l'offre de service emploi insertion

Lancement étude économie circulaire dans les entreprises : état des lieux + étude de besoins

Lancement du PolAir

Dépollution des sols : SCIC

Décarbonation de l'industrie et hydrogène vert / fatal

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

Les porteurs de projets créent de nouvelles entreprises sur le territoire

Animation d'un réseau des acteurs de l'incubation

Organisation de 3 événements par an pour les créateurs d'activité (2 événements par an « Je crée ma boite » et un forum CCI)

> Accompagnement des 2 pépinières d'entreprises (Pousada - rapatriement sur Mistral - et Tarmac)

Soutien aux acteurs qui accompagnent les créateurs d'entreprises (Gaïa, Grenoble Angels, Pepite Ozer, ACEISP, ADIE...)

Développement d'outils de financement pour accompagner la croissance (fond d'investissement PATIENT) L'offre foncière et immobilière répond aux besoins des entreprises ; les acteurs économiques sont accompagnés vers des aménagements responsables

- Développement de foncier productif: sortie des projets en cours, lancement études zones AU, stratégie foncière pr densification des zones existantes
- Rénovation et commercialisation du patrimoine économique métropolitain / entretien délégué en mandat de gestion SPL InnovAction (gestion locative)
- Dynamisation des zones d'activité vieillissantes: mobilisation locaux vacants, recherche cofinancements amélioration qualitative, requalification des ZA vieillissantes
- Accompagnement des projets immobiliers privés et animation du réseau des acteurs de l'immobilier (FNAIM, SIMI...)
- Accompagnement des start-up dans leur parcours immobilier
- Maintenance des zones : zone éco branche Nord-Est etc.
- Requalification de 3 zones d'activtés anciennes (rénovation ZIZA et réaménagement ZAE) : Fontaine, Glairons, Inovallée

- L'industrie intègre la transition numérique et écologique et crée de nouveaux emplois
 - Plan d'action parc industriel Sud
 - Formalisation et communication de l'offre de service aux industries (foncier, formation, mutualisations, utilisation des ressources...)
- La logistique urbaine gagne en soutenabilité
 - Centre de logistique urbaine
 - Accompagnement des acteurs logistiques dans leur développement
 - Ferroutage

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

La part des nouveaux services et de nouveaux emplois dans l'ESS augmente significativement

Soutien et accompagnement à la création, au développement et au financement d'activités ESS et appui spécifique aux 3 filières prioritaires (French impact : réemploi, alimentation durable et mobilié)

Développement d'une offre d'immobilier dédiée ESS : réouverture d'Artis Grenoble-Mistral

Communication, promotion et sensibilisation

Le commerce conforte les pôles de vie et s'adapte aux nouveaux modes de consommation

- Stratégie commerciale et animation du tissu commercial (soutien aux unions commerciales)
- Equilibre territorial de l'offre commerciale (SCOT, DAC, CDAC...) :
- Confortement des pôles de proximité (PLUI)
- Restructuration commerciale dans les quartiers prioritaires
- Développement du centre ville
- Accompagnement des grands projets commerciaux (NERPIC, Grand Place, Portes du Vercors)

Aide à l'implantation et au développement des commerces et services : aides directes à l'investissement, location de locaux commerciaux...

Intégration de la dimension commerciale dans les projets urbains : études commerciales et suivi des travaux...

Politique d'implantation des commerces non sédentaires: organisation de l'implantation (mise en place emplacements food trucks)

Promotion du développement des marchés et des circuits de proximité en étroite relation avec le MIN

Création d'une foncière commerciale

- La Métropole assure l'animation économique du territoire et soutient les réseaux
 - Pacte économique local : partenariat avec les grands comptes
 - Dialogue avec les représentants du monde économique (consulaires, associations d'entrepreneurs, ...)
 - Animations collectives des espaces économiques (aide au financement des associations et entreprises sur les zones d'activité, animation des zones activité...)

SOUTENIR L'INVENTION DES INNOVATIONS

Les filières et leur logique de mutualisation/synergie sont favorisées

Développement de la filière santé (TASDA, - MEDYTEC, CLARA, MEDICALPS...)

Développement de la filière bois/ filière agricole

Développement de la filière numérique (microélectronique, IA, quantique)

Développement de la filière énergies renouvelables (mobilité hydrogène, piles à combustible, business hydro...)

Développement de la filière mécanique (AAP primo-arrivant, événement filière mécanique)

Développement de la filière chimie (développement plateforme chimique, récupération de l'énergie fatale, pollutech...)

Explorer l'arrimage d'une filière BTP aux enjeux d'innovation et de transition

Développement de la filière touristique

Taxe de séjour métropolitaine : plateforme de déclaration et de collecte en ligne; suivi des évolutions règlementaires et des pratiques

Structuration des partenariats et pilotage avec les massifs et avec leurs structures de tourisme

Définition des partenariats en matière de tourisme Département/Région

Partenariats avec les acteurs socioprofessionnels du tourisme (hébergeurs, commerçants, restaurateurs) L'écosystème de l'innovation se renforce au service des enjeux environnementaux et sociaux; les transferts de technologies se développent

- Politique de soutien à l' innovation (Nano 2022 et 2025, centre de recherche sur l'IA ATOS & MIAI, volet innovation du pacte économique ...)
- Soutien et accompagnement des pôles de compétitivité et clusters (5 pôles, CLARA, Medic@lps, TASDA, French Tech in the Alps, OSV...)
- Soutien événéments sur l'innovation (i-Forum, HLF...)
- Lien universitérecherche-entreprises : soutien Linksium ; financement et suivi de projets i-démo ; Easytech

Financement d'infrastructures de recherche (CPER)

Les expérimentations favorables aux transitions sont soutenues

Rapprochement offre/ demande: B to B de l'achat local; Territoire Solution

Commande publique d'innovation (assises de la commande publique ; AMI expérimentations...)

Le numérique est mobilisé comme levier de transformation des entreprises et de création d'emplois / l'ensemble des acteurs a accès au très haut débit

- Contribution au cercle inter-service de la donnée : obligations règlementaires, mise en accessibilité de la donnée
- Aménagement numérique métropolitain (desserte ZAE et complétude des infrastructures métropolitaines, réseaux lora)
- French tech in the Alps / Totem

AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET À DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS

La promotion du territoire transforme — l'image du territoire grenoblois à l'externe, génère une fierté collective et un sentiment de co-responsabilité avec les acteurs du territoire

Marketing territorial

Déploiement de la marque (nouvelle mission — Agence Grenoble Alpes - ex OT)

Animation et élargissement de l'écosystème de promotion à travers l'association Grenoble-Alpes

Soutien et dynamisation des évenements « Attractivité » : à rayonnement international et national et porteurs de l'identité territoriale / évenementiel sportif / évenementiel culturel

Articulation communication institutionnelle / promotion du territoire : développement site portail agrégateur des parties prenantes

Harmonisation et diffusion du discours sur le territoire (thématiques, filières...) afin de générer des opportunités d'affaire, d'attirer des talents et développer des nouvelles chaines de valeur

Organisation de stands de promotion des acteurs et du territoire dans les salons (ex : salons de l'immobilier d'entreprise : SIMI et MPIM,
Moutain Planet, SEPEM...)

Conception d'outils et discours : répartition des rôles précisés Agence grenoble alpes / Métropole

Plan annuel de promotion

La Métropole s'affirme à l'international

- Accueil de délégations internationales

Implication dans des projets européens

Participation aux réseaux de coopération internationale : pistes de coopérations en cours de définition avec certains écosystèmes cibles (ex : Tsukuba / Essen / Eindhoven / Taiwan / Tel-Aviv)

Organisation / Participation à des colloques internationaux : ICLEI

Le pôle universitaire augmente son attractivité, sa visibilité internationale ainsi que son dialogue avec la Métropole

Financement d'enseignement supérieur (EPCC ESAD)

Financement de projets liés à la vie étudiante (infrastructures ou initiatives - redéfinition de la stratégie et augmentation des ambitions)

Gouvernance, participation aux instances, schéma de développement universitaire

Soutien à des colloques, souvent internationaux

AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET À DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS

Une stratégie touristique éco-responsable et innovante conforte le tourisme d'affaires et développe le tourisme d'agrément en lien avec les partenaires du tourisme et les massifs

Pilotage de la stratégie touristique du schéma de développement touristique métropolitain (observation / suivi)

Développement du tourisme d'affaires (colloques, congrès, ...) : renforcement du rôle du bureau des congrès + mobilisation des équipes filières en prospect

Alpexpo: gestion, modernisation, repositionner - le business plan en relation avec la région

Pilotage de la stratégie mise en oeuvre par l'Agence Grenoble Alpes et accompagnement de la mise à niveau des équipements modernisation et réaménagement)

Développement du tourisme d'agrément : Projets de développement touristique (Prémol, vélo-rail Saint Georges de Commiers, Col de Porte, Schéma accueil des aires de camping-car, recensement et développement offre écotourisme, qualité de l'accueil touristique dans les espaces publics et transports

Valorisation du patrimoine: découverte, porter à connaissance via des actions liées au tourisme

Sites naturels et de loisirs : col de porte, bois français, sentiers

Positionnement outdoor montagne de la Métropole : circuits de trails, boucles vélo, activités sport nature, et rencontres ciné montagne

- L'offre culturelle contribue au sentiment d'appartenance et à la cohésion territoriale
 - Coopération entre les acteurs culturels et les territoires : 10 J de la culture, charte de coopération, conférence métropolitaine de la culture
 - Soutien aux initiatives culturelles et à la création émergente
 - Art dans l'espace public, reliés aux transitions climatiques (projet Moinard)
 - Numothèque
 - Offre culturelle scientifique, technique et industrielle (EPCC...)

L'offre sportive et culturelle métropolitaine concourt à l'attractivité du territoire

- Accompagnement des pratiques sportives : soutien aux clubs, soutien au sport d'élite
- Gestion des équipements sportifs, aménagement des espaces et développement des sports de nature
 - Equipements d'intérêt métropolitain: patinoire, stade, vélodrome, évolution du bâti de la base nautique pour l'aviron
 - Gestion patrimoniale des équipements : 2 golfs, centre de ligue de tennis, centre de formation rugby et foot
- Soutien à la féminisation des pratiques
- Gestion des équipements culturels d'intérêt métropolitain

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR EN AMÉLIORER LA QUALITÉ

Les paysages sont intégrés comme élément structurant dans les projets métropolitains

Consultances architecturales

Stratégie métropolitaine Plan – Paysage - biodiversité (suites de l'OAP Paysage biodiversité)

Intégration de l'eau dans la ville -

Accompagnement des projets (expertise paysages)

Les grand projets d'aménagement soutiennent le développement polycentrique de la Métropole

Développement de l'urbanisme négocié

Pleine articulation des projets de mobilité avec l'urbanisme et les paysages : contrats d'axe nouvelle génération

GrandAlpe

Polarité Nord Est

Polarité Nord Ouest

Centralité Vizilloise

Projet Bastille - centre ancien

Fonction « laboratoire ubain » : urbanisme tactique, culture

Parc industriel Sud

L'aménagement économique répond à la stratégie de développement économique et au besoin des entreprises (ZAE)

- Développement de nouvelles zones d'aménagement économique
 - Les Tuileries (ex Pré-charron)
 - Allibert
 - Campus technologique santé
 - Houille Blanche
 - Nouvelles opérations
 - Franges Nord à Vif
 - Les Sagnes

Clôture des zones d'aménagement terminées

- Actipole
- Vence Eco parc
- Les Bauches à Claix
- Parc d'Oxford
- Saut du Moine
- Iles cordée
- Papetteries de Pont de claix
- Porte de Chartreuse
- Hyparc

Zones mixtes

- Cadran solaire
- Vizille / Alliance
- Portes du Vercors
- Projet pôle gare (Connexions / projet ATOS / Artelia)
- Prémalliance
- Les Sols Innruck

La stratégie foncière est définie et mise en oeuvre en adéquation avec les besoins et les projets du territoire

- Pilotage de l'EPFL
- Droit de Préemption
 Urbain
- Elaboration d'une feuille de route de la politique foncière
- Transfert de propriété (suite loi MAPTAM/ foncier)

Les centres urbains et les centres bourgs sont valorisés et dynamisés

- Coeurs de villes Coeur de Métropole: Grenoble, Eybens, Vif, Vizille, Pont de Claix...
- Émergence de nouveaux projets : centre ville de Pont de Claix

UNE MÉTROPOLE DES SOLIDARITÉS

Pourquoi une Métropole des solidarités ?

... parce que, bien que l'action sociale soit une compétence communale, la Métropole doit penser l'inclusion dans toutes ces politiques publiques : tarifications adaptées de ses services publics, accès au logement social, actions financées dans le cadre de la politique de la ville et en direction des jeunes, exemplarité en matière d'égalité femmeshommes, etc.

5 Objectifs stratégiques

..........

17 Objectifs opérationnels **90**Réalisations



NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

BÂTIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS

La Métropole anime une politique de la ville partenariale sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille active (QPV et QVA)

La qualité de vie La Métropole anticipe et traite les problématiques dans les quartiers d'habitat social de sûreté sur les est améliorée espaces publics et sur ses installations

L'ensemble des politiques publiques intègrent l'égalité de traitement des citoyens

Les prix du service public sont maîtrisés

La métropole soutien l'accès à une mobilité décarbonée pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables

La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires

GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Métropole coordonne et planifie l'intervention en matière de logement pour lutter contre l'étalement urbain et développe l'habitat dans les centralités urbaines

L Des logements abordables pour tous sont proposés, répartis sur l'ensemble du territoire et dans le respect de sa diversité

La production et la réhabilitation de logements est soutenue

L'accès au logement et à l'hébergement pour tous est facilité et un accompagnement social est proposé

La précarité énergétique et l'habitat indigne diminuent

 Des zones d'accueil de gens du voyage sont entretenues et créées

FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN OUTIL DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET DE PRÉVENTION DES RISQUES

Les enjeux de renouvellement urbain sont anticipés et intégrés dans tous les projets d'aménagement et politiques territorialisées La Métropole soutient les communes dans leurs opérations de renouvellement urbain, hors ANRU

Les quartiers prioritaires bénéficient d'une ambitieuse rénovation urbaine : convention ANRU2 Villeneuves, Mistral, Renaudie - Champberton

■ Une stratégie de prévention des risques et de résilience territoriale est mise en oeuvre



BATIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS

La Métropole anime une politique de la ville partenariale sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille active (QPV et QVA)

Contrat de Ville : comité de pilotage, programmation ; Equipe PV villes et metro réunie une fois par mois

Co-construction du volet social des projets de renouvellement urbain : ANRU

Evaluation en continu

Accompagnement et soutien de porteurs de projets sur le territoire

Programme de réussite éducative

Développement et accompagnement des Conseils Citoyens Politique de la Ville (CCPV)

Instruction et suivi de la programmation du contrat de ville (volet emploi et développement économique) La qualité de vie dans les quartiers d'habitat social est améliorée

 Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP): centre ressources et soutien aux actions des bailleurs

Volet GUSP du PLH

- La Métropole anticipe et traite les problématiques de sûreté sur les espaces publics et sur ses installations
 - Connaissances et compréhension des enjeux de sûreté
 - Expertise et ingénierie en réponse aux sollicitations externes et internes
 - Animation de réseaux :
 CISPD et ses groupes de
 travail / coordinations
 intercommunales sur
 la prévention de la
 délinquance
 - Gestion évenementiel et gestion de crise (anticipation, gestion et retour d'expérience)
 - Soutien à la mise en place d'actions de médiation sociale de proximité par les communes et les services Métro (patinoire, RNR...)

BATIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS

L'ensemble des politiques publiques intègrent l'égalité de traitement des citoyens

Réseau « Partenaire égalité » : cellule de veille et d'action et plan d'action

Plan d'action égalité femme/ homme (interne & externe) et égalité de traitement

Appel à projet jeunes pour l'égalité femmes-hommes

Maison pour l'égalité femmeshommes

Fond d'expérimentation jeunesse

Accueil de 4 jeunes ambassadeurs des droits (JAD)

Mémoire et citoyenneté -

La métropole prend sa part sur les enjeux de solidarités et de cohésion sociale

- Diagnostic social territorial
- Pilotage et mise en oeuvre du Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST)
- Diagnostic de santé vers Contrat local de santé (CLS)
- Plan d'action financé par le Plan Pauvreté
- Prévention spécialisée

La métropole soutien l'accès à une mobilité décarbonée pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables

- Plateforme mobilité-emploi

Les prix du service public sont maîtrisés

- Tarifs réseaux de chaleur : harmonisation des tarifs sur les différents réseaux de chaleur + dialogue avec les distributeurs d'énergie pour une tarification juste
- Tarification sociale de l'eau
- Refonte de la politique tarifaire des transports en commun

La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires

> FAJ: aide rapide et proportionnée est assurée pour les jeunes de 18 à 25 ans en rupture avec leur milieu

GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Métropole coordonne et planifie l'intervention en matière de logement pour lutter contre l'étalement urbain et développe l'habitat dans les centralités urbaines

> Animation PLH: lettres du PLH, groupes focus, communication

Observation de l'habitat : observatoire logement social, copros fragilisées, loyers, foncier, charges foncières

Montage pré-opérationnel de logement-appui aux communes

Des logements abordables pour tous sont proposés, répartis sur l'ensemble du territoire et dans le respect de sa diversité

- Règles de mixité sociale du PLUI
- Conventionnement du parc privé: Dispositif «Louez plus facile»
- Plateforme de captation du parc privé et de lutte contre la vacance
- Soutien à l'accession sociale à la propriété : mise en oeuvre de l'Office Foncier Solidaire
- Préservation d'un dispositif de minoration foncière efficace
- Pilotage et suivi des logements étudiants

La production et la réhabilitation de logements est soutenue

- Agréments et financement de 1000 logements locatifs sociaux par an
- Soutien à la réhabilitation énergétique du parc public
- Soutien à la réhabilitation du parc public et privé: Volet habitat NPNRU
- Réhabilitation du parc privé:
- Dispositif Murmur (parc privé)
- Réhabilitation parc privé hors Murmur · OPAH
- Pilotage et conventionnement des bailleurs locaux (dont convention d'accès au foncier pour les bailleurs locaux)
- Création d'une SC entre Grenoble Habitat et Actis

GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'accès au logement et à l'hébergement pour tous est facilité et un accompagnement social est proposé

> Animation de la Politique du -Logement d'Abord

> > Mise en oeuvre de la gestion en flux des quotations

Service d'accueil du demandeur de logement social

Politique de peuplement dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)

Soutien aux associations oeuvrant en matière de logement

Maison de l'Habitat

Villages d'insertion

Résorption des squats et des bidonvilles (MOUS)

La précarité énergétique et l'habitat indigne diminuent

- Participation aux 2 Programmes d'Intérêt Général (PIG) départementaux
- Participation de la Métropole aux travaux du PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne), instance partenariale animée par l'Etat

Des zones d'accueil de gens du voyage sont entretenues et créées

- Elaboration d'une feuille de route gens du voyage
- Suivi et entretien des 32 sites d'accueil
- Aires d'accueil des gens du voyage et terrain de grand passage
- Suivi contentieux du paiement de la redevance, des constructions illicites et des empiètements sur des terrains voisins

FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN OUTIL DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET DE PRÉVENTION DES RISQUES

Les quartiers prioritaires bénéficient d'une ambitieuse rénovation urbaine : convention ANRU2 Villeneuves, Mistral, Renaudie - Champberton

Mise en œuvre de la phase 1 du programme ANRU 2

Espaces publics

Habitat Public (plan de sauvegarde)

Habitat Privé (plan de sauvegarde, plan initiatives copropriétés)

Développement économique -

Concertation / Co-construction

Communication du projet

Evaluation -

Démarche éco-quartier (étape 2 obtenue / obj : label étape 3 en fin de projet)

Projets connexes : « 100 quartiers fertiles » (ferme + champignonière avec DCE) + PIA (avec DTE)

Mise en place de la convention GUP sur les trois sites

CE Mandat (avenant à la convention ANRU 2 - nouveaux projets)

Clause de revoyure 2023

Les enjeux de renouvellement urbain sont anticipés et intégrés dans tous les projets d'aménagement et politiques territorialisées

- Cohérence / coordination entre PRU et GrandAlpes
- Intégration de la démarche PRU au contrat de ville et à la politique d'insertion / emploi (1% insertion...)
- Coordination sur les attributions (plan d'action de la CIA) et le PRU et entre le PDS et le PRU
- Coordination PRU/plan climat : éco-quartier; rénovation énergétique

Une stratégie de prévention des risques et de résilience territoriale est mise en oeuvre

- Stratégie de résilience territoriale (GEMAPI, SLGRI)
- Accompagnement des communes et des services : conseil, étude d'adaptation et de faisabilité des projets face aux risques
- Appui expertise à l'urbanisme et l'aménagement et aux grand projets infras métropolitains
- Appui expertise risques aux grands comptes
- Partenariats de recherche pour incuber des solutions risques (CEREMA; INRAE; UGA + école des mines d'Alès)
- Projet « Grenoble, Métropole alpine résiliente » pour développer une gestion intégrée et la résilience face aux risques naturels (GIRN)

PPRT

PPRI / PPRN

PAPI : axes risques et vulnérabilité

UNE MÉTROPOLE DE SERVICE PUBLIC DU QUOTIDIEN

Pourquoi une Métropole de service public du quotidien ?

... parce que les services publics de proximité représentent une grande partie de l'activité de la Métropole, et que ceux-ci se doivent d'être de qualité, à la hauteur des attentes des usagers et usagères, et à la bonne échelle d'intervention.

5Objectifs stratégiques

20

Objectifs opérationnels

116 Réalisations

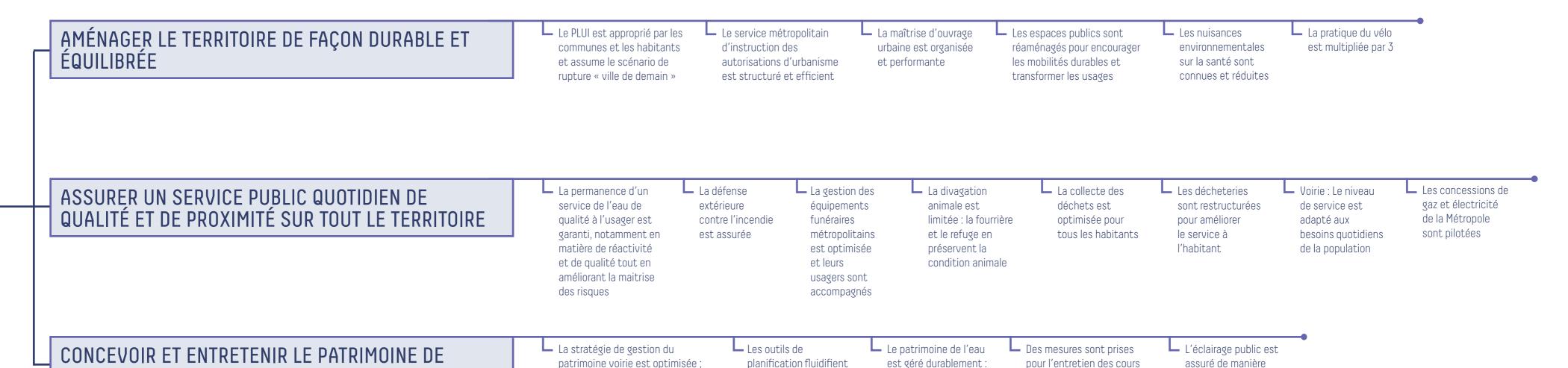


NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

FAÇON DURABLE

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

la sécurité de la voirie est assurée



et sécurisent la

circulation

le préventif est

privilégié sur le curatif

d'eau et pour la prévention

des inondations

sobre et efficiente



AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE

Le PLUI est approprié par les communes et les habitants et assume le scénario de rupture « ville de demain »

> Appropriation du PLUI par les communes et les acteurs de la construction

> > Appropriation du PLUI par les habitants

Conduite des modifications du PLUI

Déploiement des outils du PLUI : OAP Risques et résilience, OAP qualité de l'air, OAP Paysages & biodiversité

7 chantiers de développement du PLUI

Air-Energie-Climat

Formes urbaines et paysagères

Risques et résilience

Patrimoine

Santé Qualité de l'air

Artificialisation des sols (suivre, éviter, réduire, compenser et Zéro Artificialisation Nette) Le service métropolitain d'instruction des autorisations d'urbanisme est structuré et efficient

Evolution du service commun de l'ADS

 Dématérialisation de la chaine d'instruction des autorisations d'urbanismes

Avis métropolitains rendus dans les délais impartis

Certification du PLUI

Certification des certificats d'urbanisme

La pratique du vélo est multipliée par 3

Définition d'un schéma directeur cycles

Resorbtion des points noirs du réseau cycle (franchissements)

Communication et promotion de la pratique du vélo

Réalisation du réseau chronovélo et aires de service, développement du réseau secondaire vélo

AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE

Les espaces publics sont réaménagés pour encourager les mobilités durables et transformer les usages

Réaménagement des espaces publics

Accompagnement des grands projets de mobilités dont ceux sur l'espace public : Câble, A480, PEM / points M...

Mise en oeuvre guide des espaces publics comme référentiel de conception et d'évaluation : préfiguration des usages, meilleure prise en compte des piétons et des cycles, végétalisation et désimperméabilisation, confortation des pôles de vie

Politique d'accessibilité (groupes de travail, aménagements...)

Les nuisances environnementales sur la santé sont connues et réduites

Diagnostic de santé local

Stratégie Santé-environnement intégrée

Plan air Bruit énergie territorial et Observatoire Plan Bruit La maîtrise d'ouvrage urbaine est organisée et performante

- Structuration de la maîtrise d'ouvrage, de l'idée jusqu'à l'exploitation
- Structuration du pôle études urbaines et paysagères
- Service commun de maîtrise d'ouvrage urbaine
- Accompagnement des communes, notamment celles qui n'ont pas la culture de l'aménagement (opération d'aménagement; plan guide et réseau de participation)
- Conduite de la métropolisation des Outils d'Aménagement métropolitains

ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE **TERRITOIRE**

La permanence d'un service de l'eau de qualité à l'usager est garanti, notamment en matière de réactivité et de qualité tout en améliorant la maitrise des risques

Gouvernance de la SPL

Pilotage de la qualité au sein des régies et périmètre (certifications 9001 et 14001)

Gestion de la relation usagers

- E-services
- Accueils physiques des abonnés
- Outil clientèle : logiciel de facturation / connexion avec les outils métropolitains
- Outil de GMAO
- Association de l'usager à la gouvernance du service de l'eau : comité usagers
- Convergence tarifs eau potable assainissement.
- Révision du règlement de service
- Cybersécurité et sûreté des ouvrages
- RH: statut des agents et règlement intérieur

La gestion des équipements funéraires métropolitains est optimisée et leurs usagers sont accompagnés

- Suivi de la DSP du crématorium et gestion de la SEM (SEPF)
- Extension du cimetière métropolitain Poisat
- Travaux d'aménagement du cimetière métropolitain Poisat
- Aménagements extérieurs et nouveaux fours pour le crématorium
- Accompagnement aux communes et homogénéisation des pratiques
- Accueil et accompagnement des familles, entretien du cimetière métropolitain
- Nouvelles offres: approche d'accompagnement à la dispersion + nouveau jardin du souvenir, reprise de monuments funéraire de seconde main, nouveau type de concessions...

La défense extérieure contre l'incendie est assurée

- Mise en neuvre schéma directeur SDDFCL
- Domanialité du réseau
- Contrôle et entretien des bornes incendie

ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

La divagation animale est limitée : la fourrière et le refuge en préservent la condition animale

Suivi du marché délégué pour la fourrière

Gestion du refuge APAGI pour l'ensemble de l'ère urbaine

Entretien des équipements communs fourrière et refuge suite aux rénovations

Prise en charge des cimetières et crématoriums animaliers

Condition animale

La collecte des déchets est optimisée pour tous les habitants

- Gestion publique des bacs
- Harmonisation et optimisation des tournées
- Puçage des bacs et système d'information déchets
- Utilisation de la certification qualité déchets pour améliorer le dialogue pilotage / exploitation
- Dialogue avec les communes sur la question déchets

Les décheteries sont restructurées pour améliorer le service à l'habitant

- Reconstruction des décheteries
- Recentrage des décheteries sur le service à l'habitant : sécurisation des accès, sortie des professionnels
- Nouveaux services ds les décheteries (décheteries mobiles, donneries, vegèteries mobiles ou co-gérées avec les communes, préau des matériaux...)

ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE **TERRITOIRE**

Voirie : Le niveau de service est. adapté aux besoins quotidiens de la population

> Déneigement sur les exdépartementales et Montchaboud

> > Entretien des pistes cyclables pour le confort des usagers

Propreté urbaine autour des équipements métropolitains, encombrants

Sobriété des accessoires

Entretien des dépendances vertes et bleues de la voirie

Conservation de la voirie

RODP

Police de la circulation

Police de la conservation de la voirie

Exploitation des ouvrages de stationnement

Surveillance du réseau de voirie (routier, cycle, ouvrage d'art, piéton, dépendances...)

Les concessions de gaz et électricité de la Métropole sont pilotées

Pilotage des concessions

Renforcement du contrôle de concession : plan d'investissement partagé avec ENEDIS & Green Alp, améliorer le contrôle des extensions pour l'électricité

Chauffage au gaz: définition des secteurs gaz de la métropole et expérimentation du déracordement

Retrait du TE38

Un plan intercommunal de sauvegarde renforce les capacités du territoire en gestion de crise

Réalisation du PICS

Offre de mutualisation « prévention des risques » - appui au PCS

Développement des plan d'anticipation gradués (PAG) face au risque hydraulique

ACDC: Application Cartographique d'Aide à la Décision pour la gestion de risque

CONCEVOIR ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE DE FAÇON DURABLE

La stratégie de gestion du patrimoine voirie est optimisée; la sécurité de la voirie est assurée

> Ouvrages d'art (surveillance, évaluation, entretien, rénovation 3U, GER...)

Entretien des espaces publics et de mobilité

GER

Exploitation: maintien de l'existant

Travaux de proximité et entretien des voies et quais tram/bus (MOA opérationnelle)

Métropole apaisée

Coordination optimisée de travaux sur l'espace public

OPRN (gestion des risques RN/ voiries, entretien, protection...)

Aménagement numérique : raccordement batiments des communes

Outil d'intervention sur l'espace public (GRU renouvelé) partagé avec les communes Les outils de planification fluidifient et sécurisent la circulation

Etudes de la circulation, plan de jalonnement et hyperviseur

RER ferroviaire : études

Sécurité routière / sécurité des déplacements

Actualisation du règlement intercommunal de la voirie

CONCEVOIR ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE DE FAÇON DURABLE

Le patrimoine de l'eau est géré durablement : le préventif est privilégié sur le curatif

Coopération avec les territoires voisins

Mise en oeuvre du schéma directeur eau potable

Renouvellement des ouvrages eau potable

Mise en oeuvre du schéma directeur Assainissement

Gestion patrimoniale des eaux usées

Financement du renouvellement des réseaux eaux pluviales

Gestion intégrée des eaux pluviales en circuit court et déraccordement des surfaces imperméabilisées

Interface entre les besoins d'urbanisation et les contraintes de gestion de l'eau

Domanialité des réseaux

Renouvellement du parc de véhicules hydrocureurs suite à la ZFE

Des mesures sont prises pour l'entretien des cours d'eau et pour la prévention des inondations

- Gestion de la gouvernance GEMAPI
- Plan d'actions et de prévention des innondations (PAPI)
 Drac, Romanche et Gresivaudan
- Adaptation du système de pompage d'évacuation aux eaux pluviales
- Travaux de sécurisation
- Systèmes d'endiguement
- Entretien et aménagement des cours deau
 - Mise en place un système de suivi et d'alerte en temps réel sur les risques torrentiels

L'éclairage public est assuré de manière sobre et efficiente

- Schéma directeur lumière

Mutualisation sur l'entretien de l'éclairage communal / vers un transfert complet de la compétence

CUNE MÉTROPOLE EN PROXIMITÉ DES ACTEURS DU LTERRITOIRE

Pourquoi une Métropole en proximité des acteurs du territoire?

.. parce que la Métropole n'agit pas seule : elle veut agir en proximité et en relation avec ses communes, ses citoyens et citoyennes; tout en développant ses relations avec ses partenaires, dont les territoires voisins, dans des domaines variés.

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

101 Réalisations



NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

FAIRE VIVRE L'INSTITUTION MÉTROPOLE

Les instances de la Métropole, des organes liés, et la vie institutionnelle fonctionnent de manière sobre, transparente et efficace Le protocole métropolitain est fluide et sobre Le projet métropolitain fixe un cap commun aux politiques publiques et une ambition métropolitaine partagée La connaissance du territoire (observation) et la prospective sont appropriées et utiles à la décision

AFFIRMER LE COUPLE MÉTROPOLE - COMMUNES

Les élus communaux et métropolitains, et leurs services, coopèrent au sein du bloc communal : construction d'une culture commune, répartition des rôles et des moyens en cherchant des synergies, dialogue fluide et régulier

 Une offre de mutualisation entre métropole et communes est proposée et actualisée annuellement

 Le bloc communal est cimenté par un dialogue financier clair L'action métropolitaine s'adapte aux particularités du territoire ; la sectorisation de l'intervention métropolitaine est connue et efficiente pour les communes

COOPÉRER AU SEIN DE L'ÉCOSYSTEME TERRITORIAL

 Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficience du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois La Métropole est force de proposition à l'échelle du grand territoire (Auvergne-Rhône-Alpes/Département/Etat) La Métropole est repérée et influente dans les réseaux nationaux et internationaux L'ensemble des satellites est partie prenante du service public métropolitain Les liaisons entre les métropoles lyonnaise et grenobloise sont efficientes

ANIMER LE DIALOGUE CITOYEN MÉTROPOLITAIN ET SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES

Les citoyens contribuent à l'élaboration, au suivi et l'évaluation des projets, politiques et services publics métropolitains

 Les initiatives (d'habitants, d'associations et de communes) sont mises en synergie, accompagnées dans leur contribution au service public La politique de subvention est simplifiée, clarifiée et sécurisée

La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire

METTRE EN LUMIÈRE ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES ; CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU DÉBAT PUBLIC La communication métropolitaine se déploie de manière différenciée selon les cibles

La Métropole se dote d'outils d'information et de communication performants et agiles



FAIRE VIVRE L'INSTITUTION MÉTROPOLE

Les instances de la Métropole, des organes liés, et la vie institutionnelle fonctionnent de manière sobre, transparente et efficace

Conseil métropolitain

Organisation des commissions (production des actes,groupes de travail...)

SABF / SMMAG : conseil & bureau

Formalisation des décisions du Président (délégation du conseil)

Bureau métropolitain

Partage information vie institutionnelle

Dématérialisation: conseil mis en ligne, dossiers, convocation, logiciel OXYAD

Coordination et veille pour la sécurisation des actes métropolitains et des organismes liés (qualité et viabilité juridique des actes)

Indemnisation des élus

Facilitation logistique pour les élus

Secrétariat de l'exécutif : appui opérationnel aux élus au sein de la Métropole (préparation des dossiers, gestion des agendas...)

Plan de prévention Transparency International (conflits d'intérêts) Le protocole métropolitain est fluide et sobre

- Organisation, pilotage et coordination du volet protocolaire des cérémonies et manifestations
- Gestion des prestations traiteurs
- Appui aux services dans l'organisation d'évènements
- Chauffeurs

Le projet métropolitain fixe un cap commun
aux politiques publiques
et une ambition
métropolitaine partagée

Projet métropolitain : feuille de route + PPI

Délibérations cadre pour chaque politique publique La connaissance du territoire (observation) et la prospective sont appropriées et utiles à la décision

- Etudes prospectives
- Travaux dans le cadre de partenariats universitaires (POPSU, chaires...) et travaux prospectifs avec les territoires voisins
 - Conduite, appui et diffusion diagnostic/ observation (barometropole, kit de données...)
- Animation et publications de l'OBS'Y (Regards croisés et cahiers thématiques) observation (barometropole, kit de données...)

IBEST

AFFIRMER LE COUPLE MÉTROPOLE - COMMUNES

Les élus communaux et métropolitains, et leurs services, coopèrent au sein du bloc communal: construction d'une culture commune, répartition des rôles et des moyens en cherchant des synergies, dialogue fluide et régulier

Pacte de gouvernance

Conférence des maires

Rencontres Président - communes

Réunions des réseaux et des groupes techniques

Réunions des DGS

Réunions du groupe des petites communes

Pédagogie sur l'intervention métropolitaine : webinaires, excursions, formations L'action métropolitaine s'adapte aux particularités du territoire ; la sectorisation de l'intervention métropolitaine est connue et efficiente pour les communes

Conférences territoriales

 Sectorisation de l'intervention métropolitaine

Un interlocuteur par type de compétences

Une offre de mutualisation entre métropole et communes est proposée et actualisée annuellement

Services communs

Autres formes de mutualisation (groupement de commande, prestations de services ex : ADS, prestations juridiques)

Le bloc communal est cimenté par un dialogue financier clair

- CLECT

Pacte fiscal et financier : révision de la DSC ; fonds de concours; financement de l'urba (taxe d'aménagement majorée ; partage de la taxe d'aménagement; partage des déficits des ZAC)

Bilan règlementaire des attributions de compensation

Bilan de la territorialisation des investissements de proximité

Observatoire fiscal

COOPÉRER AU SEIN DE L'ÉCOSYSTEME TERRITORIAL

Les liaisons entre les métropoles lyonnaise et grenobloise sont efficientes

Coopérations économiques

Fluidités des mobilités : noeuds ferroviaires ; articulation des 2 ZFE

Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficience du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois

Coopérations multi-territoires

Scènes multi-thématiques : 11 — EPCI (SCOT) et coeur de chauffe

Scènes thématiques : Déchets/ Foncier/Tourisme

Collaborations bilatérales (dont contrats de réciprocités avec les territoires de montagne, contrat de coopération métropolitaine 0isans ...)

> Coopération avec les territoires de montagne : renforcement partenariats avec les PNR et Belledonne

La Métropole est force de proposition à l'échelle du grand territoire (Auvergne-Rhône-Alpes/Département/Etat)

Orientations stratégiques partagées avec les parties prenantes (rendez vous réguliers avec Préfecture / Etat)

Conventions sur projets

Dialogue avec les acteurs publics (Université / Hôpital/SNCF...)

La Métropole est repérée et influente dans les réseaux nationaux et internationaux

Stratégie de coopération avec les autres métropoles

Projets européens : Fonds FEDER et projets de coopération

Réseaux politiques : présence dans les grandes associations d'élus intercommunaux

Lobbying (France Urbaine/Etat/UE...)

Réseaux professionnels

Culture montagne métropolitaine et du rayonnement « Métropole Montagne » (comité massif des Alpes / ANEM / stratégie macro alpine) L'ensemble des satellites est partie prenante du service public métropolitain

- Élaboration de feuilles de route
- Accompagnement des élus aux conseils d'administration
- Dynamiser
 Commission de
 Contrôle Financier
 (CCF)
- Exercice du pouvoir de délégataire
- Cadrage financier : garanties d'emprunts, recapitalisation, indemnités d'imprévision et portage EPFL
- CCSPL redynamisée

ANIMER LE DIALOGUE CITOYEN MÉTROPOLITAIN ET SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES

Les citoyens contribuent à l'élaboration, au suivi et l'évaluation des projets, politiques et services publics métropolitains

Pacte de citoyenneté : texte « engagement pour un territoire participatif »

CCPV / CCSPL / CU

« Fabrique de la ville » : concertation sur projets urbains

Concertations sur projets et politiques publiques et « devoir de suites »

Concertation SMMAG

Plateforme numérique territoriale de la participation : service commun

Droit d'interpellation citoyenne

Votation citoyenne

Les initiatives (d'habitants, d'associations et de communes) sont mises en synergie, accompagnées dans leur contribution au service public

C2D

- Soutien aux associations d'habitants / porteuses de démarches participatives
- Réseau territorial de la participation
- Reconnaissance de l'engagement citoyen
- Service commun de la participation
- Structuration et montée en compétence du territoire en matière de participation

La politique de subvention est simplifiée, clarifiée et sécurisée

Logiciel subvention aux associations

Règlement métropolitain des subventions et documents types

Contrôle santé financière des organismes subventionnés

La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire

- Démarche open data: mise à disposition des usagers (site open data)
- Construction et animation de l'écosystème de la donnée
- Valorisation économique (ré-usage et capitalisation de la donnée)
- Diffusion des données aux communes et aux partenaires (ex: diffusion de l'information géographique métropolitaine outil géoflux et géoserveur, données topographiques...)

METTRE EN LUMIÈRE ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES ; CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU DÉBAT PUBLIC

La communication métropolitaine se déploie de manière différenciée selon les cibles

Communication institutionnelle sur l'intervention métropolitaine : site internet, journal, réseaux sociaux, écrans d'affichage existants

Communication de service public : GRC, horaires, infos pratiques...

Communication d'accompagnement au changement de comportements

Communication d'attractivité, à destination des «externes» : Stands (Simi, Mipim, Foire de Grenoble...) et articulation avec la marque de territoire

Communication politique : dont contribution au débat public sur les questions de société

Communication à destination des professionnels des politiques publiques / partenaires : Diffusion du rapport d'activité, du RADD, des documents cadres, notamment sur le site internet.

La Métropole se dote d'outils d'information et de communication performants et agiles

- Conseil en communication (soutenir la diffusion des politiques et interventions métropolitaines, réagir à des événements, définir des stratégies spécifiques...)
- Création de campagnes de communication
- Médias de service (panneaux d'information, de chantier, dépliants...)
- Mise en scène de la production de l'institution (rapports, présentations publiques, candidatures à des fonds, plaquettes, tracts, lettres d'information, affiches, autocollants, publicités...)
- Production régulière des médias émanant de l'institution
 - Nouveau journal : bi-mestriel de 24 à 28 pages
 - Un site internet
 - Réseaux sociaux
- Organisation des relations presse
- Cohérence de l'identité visuelle de l'institution
 - Signature institutionnelle
 - Signalétique des bâtiments
 - Partenariat et satellites métropolitains
- Communication des grands événements : culturels, sportifs
- Gestion des partenariats avec les grands clubs sportifs et Télégrenoble

TUNE MÉTROPOLE STRUCTURÉE LET PILOTÉE

Pourquoi une Métropole structurée et pilotée?

... parce que la bonne mise en œuvre des politiques publiques suppose aussi un bon fonctionnement des services internes, en articulation avec les services ressources : de l'efficience, de la transversalité et de l'exemplarité environnementale... tout ceci grâce à ses agentes et agents.

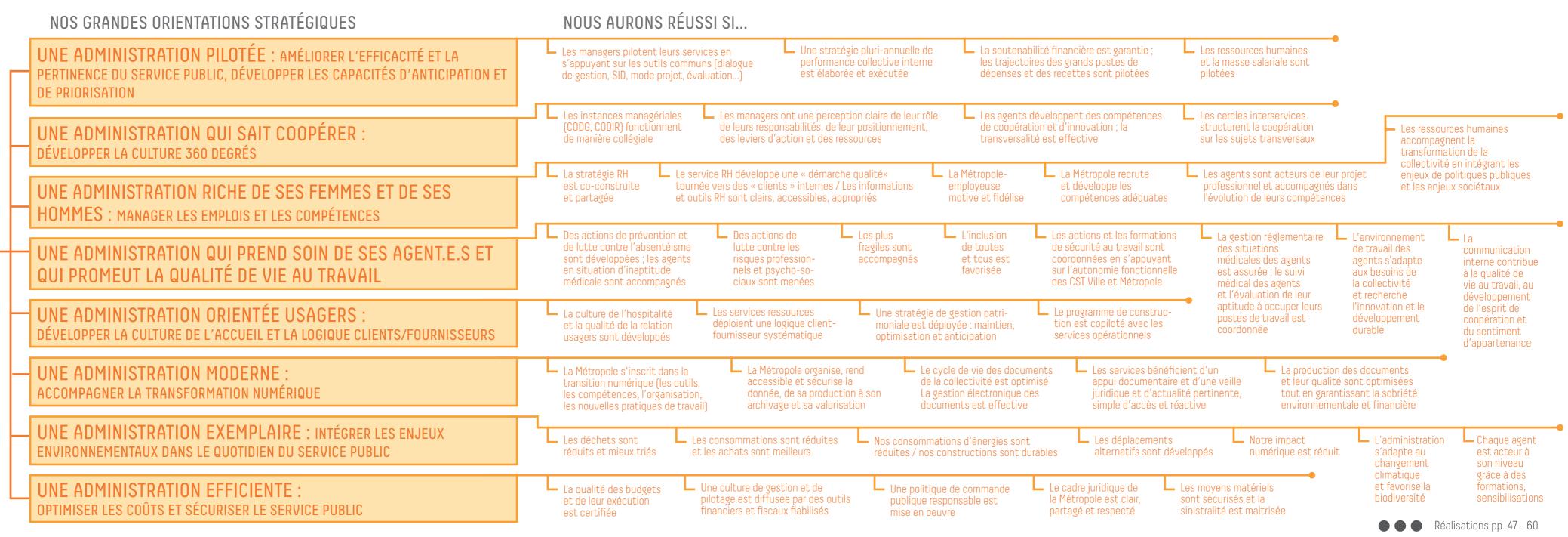
Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

287

Réalisations







UNE ADMINISTRATION PILOTÉE : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE DU SERVICE PUBLIC, DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET DE PRIORISATION

Les managers pilotent leurs services en
s'appuyant sur les
outils communs
(dialogue de gestion,
SID, mode projet,
évaluation...)

Animation du dialogue de gestion

SID .

Appui à la structuration et montée en qualité des procédures et proces

Evaluation des politiques publiques

Démarche d'accompagnement managérial

Une stratégie pluriannuelle de performance collective interne est élaborée et exécutée

Plan de performance -

Cartographie des risques

La soutenabilité financière est garantie ; les trajectoires des grands postes de dépenses et des recettes sont pilotées

- La soutenabilité financière est garantie; les trajectoires des grands postes de dépenses et des recettes sont pilotées
- Pilotage mise en oeuvre de la PPI et actualisation des AP-CP
- PPF
- Fiabilisation des choix de gestion: raisonnement en coût global
- Contrôle de gestion interne (benchmark sur les coûts de gestion)
- Prospective financière métropolitaine (Logiciel REGARDS)
- Sécurisation financière des délibérations
- Sécurisation du niveau de recette dans le cadre de la contractualisation (CPER...)
- Optimisation et gestion active de la dette et de la trésorerie
- Ingénierie financière, optimisation des montages fiscaux: TVA et FCTVA (Fonds de concours...)
- Limitation de l'augmentation de la dette garantie
- · Budget climat

Les ressources humaines et la masse salariale sont pilotées

- Maintient de la qualité des données RH
- Contrôle de la masse salariale / pilotage des effectifs dont prospective RH
- SIRH pérenne et dialogue RH régulier
- Développement d'outils numériques (suivi masse salariale...)
- Suivi des postes financés
- Reporting RH: Bilan social, REC, participation audits, schémas directeurs
- Consolidation de la culture finances et administrative des cadres de la DRH

UNE ADMINISTRATION QUI SAIT COOPÉRER: DÉVELOPPER LA CULTURE 360 DEGRÉS

Les agents métropolitains développent des compétences de coopération et d'innovation ; la transversalité est effective

Accompagnement au changement de comportement

Appui méthodes dont animation en intelligence collective et codéveloppement

Mise à disposition d'outils de participation et accompagnement à l'autonomisation des chefs de projet

Accompagnement de la démarche projet ; Animation du réseau chef. fes de projets ; appui stratégique sur projets transversaux

Développement de postures et outils d'innovation publique (design de services, mois de l'innovation,...) & amélioration du parcours usagers

Structuration et montée en compétences de l'innovation à l'échelle du territoire (Lab interinstitution et Partenariat 27e Région, festival Transfo) Les instances manageriales (CODG, CODIR) fonctionnent de manière collégiale

— CODG

CODIR

Les cercles interservices structurent la coopération sur les sujets transversaux

Cercles interservices

Déploiement de l'holacratie

Les managers ont une perception claire de leur rôle, de leurs responsabilités, de leur positionnement, des leviers d'action et des ressources

Politique managériale

Managers premiers relais de la politique RH

UNE ADMINISTRATION RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES : MANAGER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

La stratégie RH est coconstruite et partagée

- Comité RH
- Groupe managers RH
- Formalisation des macro processus RH
- Portefeuille et revue de projets RH
- Structuration du dialogue social
- Structuration / Réorganisation de la DRH
- Formalisation des lignes directrices de gestion

Le service RH développe une « démarche qualité » tournée vers des « clients » internes / Les informations et outils RH sont clairs, accessibles, appropriés

- Concertation RH
- Veille juridique spécialisée RH
- Maîtrise des délais de réponse et fiabilité de la réponse
- Parcours usager simplifié pour les agents et les managers
- Dématérialisation progressive de prestations RH dont portail RH
- Mise à jour, suivi et diffusion de procédures claires et connues de tous (hackathon)
- Accès à l'information sur les fondamentaux RH (décharges syndicales, temps partiel...)

La Métropoleemployeuse motive et fidélise

- Plan de mobilité employeur
- ROTT
- Titularisations / accompagnement des contractuels
- Politique de promotion claire et partagée
- Marque employeur / promotion de la collectivité
- Politique sociale : restauration collective, mutuelle, prévoyance
- Politique de rémunération juste et équitable : évolution salariale des nontitulaires ; RIFSEEP et CIA

UNE ADMINISTRATION RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES : MANAGER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

La Métropole recrute et développe les compétences adéquates

- Politique de recrutement avec des objectifs partagés avec les managers, cohérente, responsable
- Processus
 d'intégration et
 d'accueil des
 nouveaux arrivants;
 accueil spécifique des
 nouveaux managers
- Accueil des stagiaires, apprentis, CIFRE
- Actualisation et normalisation des fiches de poste
- Formations obligatoires à l'initiative de l'employeur

Les agents sont acteurs de leur projet professionnel et accompagnés dans l'évolution de leurs compétences

Management de la compétence / - GPEC / détection des potentiels

Prospective métiers

Postes en tension

Soutien à la mobilité interne

Référentiel d'évaluation / entretien professionnel commun actualisé et partagé

Développement des compétences de formation interne : métropole apprenante, réseau de formation interne...

Plan triennal de formation compétences

Accompagnement individualisé des agents sur leur projet de formation (CPF - congés de formation) Les ressources humaines accompagnent la transformation de la collectivité en intégrant les enjeux de politiques publiques et les enjeux sociétaux

Accompagnement à l'organisation

Conseil sur l'organisation (CADO)

- Accompagnement à la réorganisation

 La transformation des postes (avant CT)

· Les difficultés individuelles (coaching individuel et collectif)

 Déploiement du télétravail à l'ensemble des agents Métro

Association des RH en amont des projets structurants pour la collectivité

UNE ADMINISTRATION QUI PREND SOIN DE SES AGENT.ES ET QUI PROMEUT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Les actions de lutte contre les risques professionnels et les formations de sécurité au travail sont coordonnées en s'appuyant sur l'autonomie fonctionnelle des CST Ville et Métropole

Document unique -

Analyse des accidents du travail et accompagnement des services (dont EPI)

Formation stratégiques de sécurité

Identification des risques stratégiques sur chaque fiche de poste

Transformation du CHSCT en CST -

Redéploiement du processus de gestion de l'amiante

Des actions de lutte contre les — risques psycho-sociaux sont menées

Baromètre social : indicateurs qualitatifs et quantitatifs et système de remontées d'info en temps réel

Plan d'action RPS 2020

Psychologue du travail

Formation des managers et des parties prenantes (gestion du stress & RPS)

Commissions de suivi et d'intervention sur les RPS

Plan d'action violences externes

 L'inclusion de toutes et tous est favorisée

> Plan de lutte contre les discriminations (femmes/hommes, intergénérationnel, handicap ...)

 Suivi règlementaire et suivi de la convention FIPHFP commune avec ville et CCAS

Poursuite de l'accompagnement spécifique des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Les plus fragiles sont accompagnés

 Accompagnement social des agents recentré

Accompagnement spécifique pour maintien et retour à l'emploi d'agents à pathologies : aménagements de poste / temps partiel thérapeutique / CLM fractionné

Fond d'aide sociale

Sensibilisation et accompagnement addictions

Des actions de prévention et de lutte contre l'absentéisme sont développées afin de garantir un taux global de – de 8,5% chaque année ; les agents en situation d'inaptitude médicale sont accompagnés

 Pilotage de l'absentéisme / suivi d'indicateurs quanti et quali d'absentéisme

 Reclassement des agents au sein de la collectivité facilité

– Plan de reclassement

 Développement des chantiers d'intervention sur l'entretien des espaces extérieurs

 Accompagnement des agents en reclassement

- Plan de mobilité préventive interne

Mise en œuvre un dispositif d'accompagnement spécifique pour les agents sur des métiers exposés, dès leur recrutement

Accompagnement santé des agents à titre préventif (détection des pathologies / maladies professionnelles / arrêts de travail + de 30 jours/ analyse de poste par le médecin...)

 Stabilisation du télétravail pour raison de santé avec suivi psychologique

 Mardis et la santé et actions de prévention (ex: stage vélo)

Accompagnement du bien vieillir : actions sports / nutrition / stress

UNE ADMINISTRATION QUI PREND SOIN DE SES AGENT.ES ET QUI PROMEUT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La gestion réglementaire des situations médicales des agents est assuré ; le suivi médical des agents et l'évaluation de leur aptitude à occuper leurs postes de travail - afin de prévenir toutes atteintes à la santé - est coordonnée

Suivi médical – règlementaire réalisé et renforcé (visites périodiques, réponse aux demandes...)

Gestion administrative des absences médicales : MO, AT, MP, CLM, CLD

Instruction des déclarations d'accidents de service ou de maladie professionnelle

> Instruction des demandes de reprise ou de renouvellement de temps partiel thérapeutique

L'environnement de travail des agents de la métropole s'adapte aux besoins de la collectivité et recherche l'innovation et le développement durable

Flotte et véhicules et déplacements

- Gestion flotte de véhicules
- Moyens de déplacements propres / décarbonés
- Mise en place de la ZFE : flotte bennes en GNV, véhicules électriques

Logistique

- Salles de réunion : optimisation de la gestion (harmonisation du mobilier, système de réservation, matériel) et montée en qualité
- Déménagements : réponse aux besoins dans le respect des délais et de la qualité
- Amélioration de la qualité du nettoyage
- Magasin : nouveau site / lieu de stockage petit outillage, grand outillage ...

Environnement matériel de travail

- Mobiliers et fournitures de qualité, innovants et durables : inventaire réalisé + uniquement réemploi + installation armoires de réemploi
- Projet de conciergerie dans le cadre de l'hôtel métropolitain
- Guichet unique

Schéma directeur immobilier

- Finalisation du SD sites techniques
 - Engagement des travaux du siège Métropolitain

Maitrise des consommations énergétiques des équipements (modification des usages, consommation des fluides, éclairages LED...)

- La communication interne contribue à la qualité de vie au travail, au développement de l'esprit de coopération et du sentiment d'appartenance
 - Accompagnement des services pour faire connaître leurs projets et publications sur les outils de com interne
 - Ouverture Métrosphère à l'ensemble des agents
 - Evénementiel interne : voeux du Président
 - Proposition d'événements sportifs et culturels aux agents
 - Valorisation des compétences professionnelles et non-professionnelles (concours, expo...)
 - Accompagnement des projets Siège Métropolitain / Plan d'administration exemplaire

UNE ADMINISTRATION ORIENTÉE USAGERS : DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ACCUEIL ET LA LOGIQUE CLIENTS/FOURNISSEURS

La culture de l'hospitalité et la qualité de la relation usagers sont développés

Culture de l'accueil / portage de la relation aux usagers par tous les agents

Accueil physique et téléphonique dynamique, ciblé, convivial, efficace

Réponses fiables / base de connaissances + suivi qualité

Espaces d'accueil agréables et porteurs d'informations

Courrier: dématérialisation, modernisation et qualité de la réponse usagers

Téléservices métropolitains : développement, sécurisation, suivi qualité

> GRC : voirie et déchets OK et en déploiement eau puis autres compétences

Parcours usagers territorial: Izilci (plateforme territoriale de demandes en ligne vers un service commun) et réseau des accueils communaux

Les services ressources déploient une logique client-fournisseur systématique

- Commande publique
- Dialogue financier tout au long de l'année
- Contrats de service DA/DO
- Groupes usagers DRH (managers, hackathon...)
- DSI : démarche orientée usagers internes
- Politique foncière au service des projets

Une stratégie de gestion patrimoniale est déployée : maintien, optimisation et anticipation

- Tranferts/échanges de patrimoine des communes
- Gestion administrative du patrimoine
 - Baux, conventions de mise à disposition, location...
 - Taxe foncière

Maintenance des équipements

- Travaux de GER: Abattoirs, Alpexpo, ESAD, SdA
 - Travaux de maintenance

Le programme de construction est copiloté avec les services opérationnels

- Travaux des Moulins de Villancourt
- Livraison Biomax
- Livraison aire de grand passage
- Lancement de la mutation du centre de compostage en centre de méthanisation
- Modernisation de 3 déchèteries : Varces, Jacquard, Fontaine
- Livraison du réseau de chauffage de Meylan et Pont de Claix
- ANRU : conciergerie terminée + commerces
- Livraison du nouvel espace accueil/restauration de la MC2
- Réalisation Mikado (trame verte et bleue)
- Centre de collecte Vizille
- Alpexpo
- Transformation Stade des Alpes
- Remise au norme ESAD
- SYMAA: opérations structurantes, modernisation
- Chaufferie de la Poterne (passage au combustible bois déchets)

UNE ADMINISTRATION MODERNE : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Métropole s'inscrit dans la transition numérique (les outils, les compétences, l'organisation, les nouvelles pratiques de travail)

Définition d'une stratégie numérique métropolitaine en articulation avec les autres membres du service commun

— Déclinaison d'une feuille de route / d'un schéma directeur

Evolution du service commun

Développement, modernisation et maintien en conditions opérationnelles du SI (infrastructures, applications, postes de travail et moyens d'impression)

Urbanisation du système d'information : rationalisation du SI (modernisation et pistes de mutualisation) Définition et mise en œuvre d'une politique de sécurité SI Mise en œuvre de projets répondant à de nouveaux enjeux avec une vision plus intégrée et transversale Maintien en conditions opérationnelles des SI (renouvellement du matériel des utilisateurs, des serveurs, des infrastructures)

Conseil informatique industriel

Accompagnement des usages internes du numérique

Accompagnement des projets de dématérialisation (en faire des leviers de transformation)

 Accompagnement des services dans leurs projets SIT et consolidation des outils d'information géographique pour proposer une offre globale

- Accompagnement de l'évolution des pratiques de travail (mobilité, travail collaboratif, télétravail ...)

Amélioration de la relation avec l'utilisateur (Réseau de correspondants informatiques, communication, portail numérique de l'agent, portail de la doc...)

Assistance informatique

 Egalité d'accès au numérique (accès des services techniques aux équipements, accompagnement des agents et lutte contre l'illectronisme...)

Accès à l'information et aux services par les usagers externes

Gestion de la relation citoyens (GRC), plateforme de téléservices partagée

Transparence de l'action publique - data visualisation / carto

Ecosystème des sites internet Métro

UNE ADMINISTRATION MODERNE : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Métropole organise, rend accessible et sécurise la donnée, de sa production à son archivage et sa valorisation

- Gestion et organisation de la donnée : création/capitalisation, structuration en bases, gestion des droits, inter-opérabilité
- Management de la donnée pour garantir la souveraineté, la sécurité et l'accessibilité (dont Cloud) en conformité avec le RGPD et le RGS
 - Collecte des données topographiques
 - Informatique décisionnelle
- Process d'archivage de données anticipé dans les projets de dématérialisation
 - Tri/archivage de la donnée bureautique (conseil)
- Système d'archivage électronique : conservation et archivage de la donnée
 - Gestion électronique des documents
- Suivi, actualisation et diffusion des procédures de la Métropole
 - Accompagnement à la numérisation

- Le cycle de vie des documents de la collectivité est optimisé jusqu'à la conservation et la valorisation / La GED est effective

- Collecte et classement de la production documentaire issue de l'activité des services
- Conservation et pérennisation des documents et données sous format papier
- Communication et valorisation des archives, en interne et externe, en salle de lecture et en ligne

 La production des documents et leur qualité sont optimisées tout en garantissant la sobriété environnementale et financière

- Réponses aux besoins d'impression et de façonnage (petit et grand format) de l'ensemble des services Métropole et ville de Grenoble
- Création graphique et mise en page pour les services et en support des Directions de communication Métropole et Ville de Grenoble
- Optimisation des impressions et gestion des consommables d'impression
- Diversification de l'offre : tampons, plaques signalétiques, impression sur objets, en carton
- Locaux pour ce service semi-industriel

Les services bénéficient d'un appui documentaire et d'une veille juridique et d'actualité pertinente, simple d'accès et réactive

- Veille juridique (internet et revues spécialisées) et veille actualités (panorama presse numérique)
- Conseil, accompagnement, recherche pour les utilisateurs (public en évolution), recherches spécialisées pour le compte des utilisateurs
- Développement des mutualisations avec les communes hors Grenoble pour la veille juridique et d'actualités
- Alimentation, actualisation du fonds de livres de la bibliothèque, gestion du fonds documentaire
- Optimisation de la mutualisation entre la ville de Grenoble et la Métro sur les abonnements et ressources documentaires
- Portail de la doc : outils simples, pertinents et adaptés pour la diffusion et centre de documentation commun
- Accueil physique : réunion des équipes sur le site d'Hébert

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE QUOTIDIEN DU SERVICE PUBLIC

Les déchets sont réduits et mieux triés -

Diagnostic qualitatif et quantitatif des déchets, définition des objectifs et actions de réduction ciblés et mise en place d'un dispositif de suivi

Suppression progressive de l'usage du jetable (bouteilles, gobelets, dosettes, piles...) : salles de réunions, pause-café, traiteurs, ...

Limitation des impressions au juste besoin

Sensibilisation desagents aux enjeux et moyens de la réduction des déchets

Amélioration de la qualité du tri

Généralisation de la collecte de piles et mise en place pour d'autres déchets spécifiques (DEEE...)

Poursuite du déploiement de composteurs

Espace gratuité sur les sites de la métropole

A mélioration de la gestion des déchets spécifiques par type d'activité d'exploitation

Amélioration de la gestion des déchets dans le cadre des chantiers métropolitains

Diagnostic, assorti d'un programme de réduction des déchets pour chaque équipement métropolitain

s consommations Sont durables Mise en œuvre du schéma

Les consommations sont réduites et les achats sont meilleurs

Définition
d'une politique
ambitieuse d'achats
responsables
(SPASER)

- Feuille de route
« sobriété et
conso durable »
(opportunité
d'achat, gestion
optimisée des
stocks, allongement
des durées de vie,
réparation, réemploi,
occasion, location
et recyclage en fin
de vie)

 Transition vers une alimentation durable dans les pretations traiteurs

Eco-évènements et communication durable

Mise en œuvre du schéma immobilier et construction d'un siège métropolitain exemplaire

 Nos consommations d'énergies sont réduites / nos constructions

> Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma directeur des sites techniques déconcentrés

Efficacité énergétique des autres bâtiments et équipements métropolitains

Optimisation des consommations d'énergie sur les bâtiments de la Métropole

Feuille de route « sobriété énergétique »

Production d'énergie renouvelable et de récupération sur notre patrimoine

Développement de l'achat d'énergie renouvelable

Capitalisation et valorisation des opérations exemplaires et bonnes pratiques de construction durable (Economie circulaire)

Amélioration de la gestion et valorisation des déchets dans le cadre des chantiers métropolitains (volet opérationnel)

Référentiel construction durable (tous volets)

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE QUOTIDIEN DU SERVICE PUBLIC

Les déplacements alternatifs sont développés

Animation et Evaluation du Plan de Mobilité employeur de la Métropole

Sensibilisation et Information des agents sur les enjeux et moyens de la mobilité durable et sur les dispositifs d'accompagnement en place (déplacement pro et domicile travail)

Accompagnement au développement de l'usage des mobilités durables : mesures d'accompagnement financier, aménagements/équipements et organisation des services

Evolution des pratiques de manière volontariste pour les déplacements pro. dans et hors territoire

Optimisation et verdissement de la flotte de véhicules (services publics et pool sites) -y compris développement flotte vélos

Notre impact numérique est réduit

- Encadrement de l'achat de nouveaux appareils numériques. appareils sobres et éco-conçus, réparation et réemploi
- Politique d'impression responsable
- Limite des consommations d'énergie et des flux de données
- Eco-conception des services numériques
- Green IT

L'administration s'adapte au changement climatique et favorise la biodiversité

- Prévention santé lors d'évenements extrêmes (plan canicule, équipement du personnel, adaptation des locaux, et communication lors des pics de pollution
 - Attention portée en faveur de la biodiversité et la végétalisation sur les sites et espaces naturels métropolitains et dans l'exercice de nos compétences : quide des bonnes pratiques d'entretien...

Chaque agent est acteur à son niveau grâce à des formations, sensibilisations

- Information/sensibilisation des élus et agents de la métropole sur les enjeux et moyens de la transition énergétique et écologique et les politiques métropole
- Valorisation des bonnes pratiques, partage des connaissances et de savoirfaire entre agents (Yello, sondages, Métrosphère, affichage,...)
- Accompagnement des changements de pratiques par la mise en place d'outils adaptés : cadre de consignes, adaptation de l'environnement de travail, communication, formation. documentation
- Animation réseau d'agents moteurs

UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE : OPTIMISER LES COÛTS ET SÉCURISER LE SERVICE PUBLIC

La qualité des budgets et de leur exécution est certifiée

Certification des budgets ; attestation de fiabilité des comptes et de l'information financière

Processus de la chaine inventaire

Préparation, exécution et suivi des budgets articulés à la prospective et au PPIF

Amélioration des délais de paiement (prémandatement et mandatement), grâce à une transformation profonde du process et la dématérialisation de la chaîne comptable

Suivi par les services des APCP

Travail partenarial avec la Trésorerie

Une culture de gestion et de pilotage est diffusée par des outils financiers et fiscaux fiabilisés

- Diffusion d'une culture de gestion : dialogue budgétaire, RESEDA, dialogue avec les marchés
- Suivi d'exécution budgétaire (SID, requêtes de préparation budgétaires disponibles sur :T, partage des tableaux de bord mensuels...)
- Changement de logiciel de gestion financière et donc de système d'information financière

Réseau CORIOLIS

Les moyens matériels sont sécurisés et la sinistralité est maitrisée

Maîtrise de la sinistralité : diminution de la sinistralité automobile de 10%, développement de la prévention et de l'auto-assurance

Sécurité des bâtiments ; accueil sécurisé et vidéosurveillance

Le cadre juridique de la Métropole est clair, partagé et respecté

- Définition des modalités de recours au conseil juridique
- Conseil et avis (actes institutionnels, délibérations...)
- Gestion des contentieux
- Sollicitation et conseil sur recours aux prestations externes
- Diffusion culture juridique : formations élargies
- RGPD (création d'un service commun)
- Référent déontologue
- Accès aux documents administratifs

UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE : OPTIMISER LES COÛTS ET SÉCURISER LE SERVICE PUBLIC

Une politique de commande publique responsable est mise en oeuvre

- Mise en oeuvre de l'achat responsable, Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)
 - Pilotage des priorités politiques, outil de suivi et d'orientation; contrôle de gestion des achats (indicateurs, animation DG, contrôle...)
 - Amélioration de la performance économique des achats
 - Achats durables : objets, clauses et critères environnementaux
 - · Clauses d'insertion et chantiers d'insertion
 - Contrôle et évaluation de la mise en oeuvre
- Professionnalisation de l'achat stratégique
 - Définition des priorités à partir de la cartographie des achats
 - Mise en place de la cartographie des achats & prise en charge des achats par grandes familles: véhicules, batiments, moyens d'information, EPI, traiteurs
 - Analyse besoin, sourcing, benschmark, sélection et suivi des fournisseurs
 - Contrôle de gestion des achats
- Sécurisation des procédures de passation des marchés publics pour Métropole, SMMAG, SABF
- Passation des marchés
- Execution des marchés
- Accès des TPE/PME à la commande publique
 - Soutien au tissu économique local
 - Portail de l'achat public
 - Assises de l'achat public
- Dématérialisation des marchés publics via la GED
- Diffusion de la culture marchés publics : formations en interne et formalisation des procédures
 - Charte de déontologie et bonnes pratiques en matière de commande publique: une pour les techniciens et une pour les élus

INDEX PAR DIRECTION

CABINET	DIRECTION IMMOBILIER ET ENVIRONNEMENT DE	MISSION Renouvellement urbain	DIRECTION Developpement
42, 46	TRAVAIL	26, 28, 32	ÉCONOMIQUE
SMMAG	53, 54, 57, 59		20, 21, 22, 26
29, 34, 35, 44		DIRECTION FONCIER	DÂLE ENUIDONNEMENT ET
OOLI ČOE DE DIDECTION	DIRECTION DE LA	HABITAT	PÔLE ENVIRONNEMENT ET Services publics
COLLÈGE DE DIRECTION GÉNÉRALE	COMMANDE PUBLIQUE ET	21, 26, 30, 31	MISSION AFFAIRES
42, 44, 49	DES ACHATS	DIRECTION URBANISME	FUNÉRAIRES ET
42, 44, 49	57, 60	AMENAGEMENT	FOURRIÈRE ANIMALE
MISSION PROTOCOLE ET	DIRECTION DE	10, 26, 32, 34, 35	36, 37
SERVICE AUX ELUS	L'ADMINISTRATION		•
42, 44	54, 59, 60	SERVICE SYSTEME	DÉPARTEMENT EAU
COMMUNICATION		D'INFORMATION	11, 29, 36, 40
COMMUNICATION	DIRECTION RESSOURCES	TERRITORIALE	DIRECTION COLLECTE
46	HUMAINES (0.50.51.50.50	34, 45, 55, 56	TRAITEMENT DECHETS
MISSION COOPÉRATION	49, 50, 51, 52, 58	SERVICE AGRICULTURE	16, 37, 57
44	PÔLE PERFORMANCE ET	FORET BIODIVERSITE	
	TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	MONTAGNE	DIRECTION TRANSITION
DIRECTION CLIMAT	DÉPARTEMENT	10, 12, 15	ENERGETIQUE
TRANSITIONS	DES RESSOURCES	PÔLE COHÉSION SOCIALE	13, 14, 29, 38, 57
CONTRACTUALISATONS	NUMERIQUES		PÔLE PROXIMITÉ ET ESPACES
	45, 55, 56, 58	DIRECTION	PUBLICS
PÔLE RESSOURCES	DIRECTION STRATEGIE	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	DIRECTION INGENIERIE
DÉPARTEMENT DES	INNOVATION RELATIONS	18, 28, 29, 31, 35	ET RESSOURCES ESPACE
FINANCES ET DU	CITOYENNES	DIRECTION INSERTION	PUBLIC / DIRECTIONS
CONTROLE DE GESTION	8, 42, 44, 45, 48, 49, 54	EMPLOI	TECHNIQUES DE SECTEURS
42, 43, 44, 45, 48, 59		18, 19, 28	16, 34, 35, 37, 38, 39, 40
	DIRECTION INSTITUTION	PÔLE ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ	
MISSION ORGANISATION	JURIDIQUE		DIRECTION MAITRISE
MÉTHODES ET	INTERCOMMUNALITE	DIRECTION ATTRACTIVITE	OUVRAGE ESPACE PUBLIC
COMMUNICATION INTERNE	42, 43, 59	INNOVATION EQUIPEMENTS INTERET	10, 12, 26, 32, 34, 35, 39, 58
51, 53	PÔLE AMÉNAGEMENT DU	METROPOLITAIN	
DIRECTION SANTE	TERRITOIRE	21, 22, 23, 24, 25	
PREVENTION SECURITE -	MISSION RISQUES		
SERVICE COMMUN	10, 12, 32, 38		
50, 51, 52, 53	-, , - , -		

INDEX DES ACRONYMES

AAP: Appel à Projets

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ADS : Autorisation Droit des Sols

AJ: Accident de traiet

ALEC : Agence locale de l'énergie et climat

AMARIS:

Association des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêts

ANEM : Association Nationale des élus de la Montagne

ANRU : Agence Nationale Rénovation Urbaine

AT : Accident de travail

BEI : Banque européenne d'investissement.

BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

BOM : Bennes à Ordures Ménagères

C2D : Conseil de Développement

CADO : Comité d'Accompagnement Des Organisations

CCIAG : Compagnie de Chauffage

CCPV : Conseils citoyens politique de la ville

CCSPL: Commission consultative des services publics locaux

CEE : Certificats d'Economie d'Energie

CEREMA:

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CHAI : Centre hospitalier Alpes Isère

CIA: Complément indemnitaire annuel

CISPD : Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinguance

CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées

CODASE : Comité Dauphinois d'action socio-éducative

CPER : Contrat de Plan Etat-Région

CRTE : Contrat de relance et de transition écologique

CT : Comité Technique

CU : Comité usagers

CVB: Contrat vert et bleu

CVCM : « Cœur de Ville Cœur de Métropole »

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DO: Directions Opérationnelles

DSIL: Dotation de soutien à l'investissement local

DSP : Délégation de Services Publics

ENR: Energies Renouvelables

EPCC : Etablissement Public de Coopération Culturelle

EPFL-D:

Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné

EPI : Équipement de Protection Individuel

EPL: Entreprises Publiques Locales

ESAD : Ecole supérieure d'arts et design Grenoble-Valence

ESRI: Enseignement supérieur recherche et innovation

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FAJ: Fonds d'Aides aux Jeunes

FEDER : Fonds européen de développement régional

FSE : Fonds Social Européen

GAM : Grenoble Alpes Métropole

GED : Gestion Electronique des Documents

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GER : Gros Entreiten Renouvellement

GES : Gaz à Effets de Serre

GMAO : Gestion de Maitrise d'Ouvrage Assistée

GNV : Gaz Naturel de Ville

GPECT : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée

GRC : Gestion de la Relation Citoyenne

GRU : Gestion de la Relation Usagers

GUSP : Gestion urbaine et sociale de proximité

IBEST : Indicateur de bien-être soutenable et territorialisé

IRMA : Institut des risques majeurs de Grenoble

MD : Congé de longue durée

MI : Maladie imputable au service

MIN: Marché d'Intérêt National

ML : Congé de longue maladie

Arbre des objectifs

MNEI : Maison de la Nature et de l'Environnement

MO: Maladie ordinaire

MP : Maladie professionnelle

OBS'Y: Réseau des observatoires de la région grenobloise

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

ONF : Office national des forêts

OPAH: Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

OT : Office du Tourisme

PAE : Plan d'Administration Exemplaire

PAEN: Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

PAIT: Projet Alimentaire interTerritorial

PAPI: Programmes d'Action Prévention Inondations

PCAEM : Plan Air Energie Climat Métropolitain

PDS : Plan de Sauvergarde

PEFC: Programme de reconnaissance des certifications forestières

PEM : Pôles d'échanges multimodaux

PIA: Programme investissement d'avenir

PICS : Plan InterCommunal de Sauvegarde

PLH: Plan Local de l'Habitat

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PNR : Parc Naturel Régional

POPSU: Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaine

PPF / PPI : Plan pluriannuel de fonctionnement / Plan Pluriannuel d'investissement.

PPRI: Plan de prévention du risque inondation

PPRN : Plan de prévention des risques naturels

PPRT : Prévention des Risques Naturels Technologiques

PRE : Programme de Réussite Éducative

PV: Photovoltaïque

QPV : Quartier politique de la ville

QVA: Quartier en veille active

RIFSEEP: Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

RNR: Réserves Naturelles Régionales

RODP : Redevance d'Occupation du Domaine Public

ROTT : Réforme d'Organisation du Temps de Travail

RPS: Risques Psycho-Sociaux

RSE : Responsabilité sociale entreprise

RU: Rénovation urbaine

SABF : Site du Bois Français

SAFER: Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAR: Schéma d'Aménagement Régional

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SDDECI : Schéma de défense extérieure contre l'incendie

SEM : Société d'économie mixte

SIAE : Société de l'insertion par l'activité économique

SID: Système d'Information Décisionnel

SMMAG : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

SPASER: Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

SPEE : Service Public de l'Efficacité Energétique

SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain **SYMAA:** Syndicat Mixte Alpes Abattage

SYMBHI: Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TEPCV : Territoires à Energie Positive pour la croissance verte

TPE / PME : Très petites entreprises / Petites entreprises

TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

UGA : Université Grenoble Alpes

VDG : Ville de Grenoble

VUL : Véhicules Utilitaires Légers

ZAE: Zones d'Activités Economiques

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

ZFE : Zones à Faible Emissions

ZIZA: Zones industrielles et zones d'activités

LES CERCLES

INTERSERVICES



ÉDUCATION ENVIRONNEMENT

 Les habitants sont rendus acteurs de la transition écologique
 p. 8



JEUNESSE

 La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires
 p. 29



AMÉNAGEMENT URBAIN

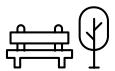
 Les grand projets d'aménagement soutiennent le développement polycentrique de la Métropole

p. 26



MONTAGNE

- Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficience du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois
- Une stratégie touristique écoresponsable et innovante conforte
 le tourisme d'affaires et développe
 le tourisme d'agrément en lien avec
 les partenaires du tourisme et les
 massifs
 p. 25



ESPACES PUBLICS

- Les espaces publics sont réaménagés pour encourager les mobilités durables et transformer les usages
- La maîtrise d'ouvrage métropolitaine est organisée et performante

p. 35

 L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au déreglement climatique

p. 10



EAU DANS LA VILLE

- Le patrimoine de l'eau est géré durablement : le préventif est privilégié au curatif
 n 40
- Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires

p. 11

L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au déreglement climatique

p. 10



COOPÉRATION ET SATELLITES

- Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficience du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois
- La Métropole force de proposition à l'échelle du grand territoire (Auvergne-Rhône-Alpes/Département/Etat)
- L'ensemble des satellites est partie prenante du service public métropolitain p. 44



BIODIVERSITÉ

 La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée

p. 12



 La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire

p. 45

 La Métropole organise, rend accessible et sécurise la donnée, de sa production à son archivage et sa valorisation

p. 56

 La Métropole s'inscrit dans la transition numérique (les outils, les compétences, l'organisation, les nouvelles pratiques de travail)

p. 55



UNIVERSITÉ - RECHERCHE

 Les connaissances sur les besoins présents et émergents éclairent les décisions

p. 42

 Le pôle universitaire augmente son attractivité, sa visibilité internationale ainsi que son dialogue avec la Métropole

p. 24



PROGRAMME AGENCE URBANISME

 Coordonner l'élaboration et le suivi du programme annuel de l'agence d'urbanisme



Grenoble-Alpes Métropole - Janvier 2023 Réalisation graphique : Manon Dalban Pictogrammes : Adobe Stock Impression : Xyrius

